

ECOLE NATIONALE D'INGENIEURS
DES TRAVAUX AGRICOLES
DE BORDEAUX

CENTRE NATIONAL
D'ETUDES AGRONOMIQUES
DES REGIONS CHAUDES
(MONTPELLIER)

PROJET RETAIL
(Office du Niger - MALI)

LES FEMMES AU PROJET RETAIL

CONTRIBUTION A L'ETUDE DE L'EVOLUTION
DU ROLE DES FEMMES
DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES

Novembre 1989

Anne-Marie L A L A N D E

R é s u m é

Le Projet Retail, projet de riziculture intensive irriguée réalisé dans le cadre de la réhabilitation de l'Office du Niger (MALI) a un certain impact sur la situation des paysannes de la zone.

Bien qu'il ne s'adresse pas directement à elles, les modifications qu'il entraîne au niveau des conditions de la production rizicole retentissent sur le travail des femmes - qui est accru notamment par la pratique du repiquage - et la structure de leurs revenus rizicoles - dont l'évolution est difficile à percevoir car la partie donnée en cadeau a tendance à se systématiser alors que les gains du travail ont diminué -.

Par l'attribution généralisée de parcelles de maraîchage à toutes les familles, le projet favorise l'accès des femmes aux terres maraîchères et donc leur permet d'obtenir plus facilement un revenu indépendant. Cependant, la pratique du maraîchage présente des problèmes à la fois techniques et économiques.

La constitution du revenu féminin détermine la participation de la femme à l'économie familiale.

Outre la masse annuelle du revenu, la répartition de celui-ci sur l'année est également déterminante car les besoins monétaires des femmes se caractérisent par leur échelle quotidienne.

C'est d'ailleurs au niveau de la gestion des ressources alimentaires que l'implication de la femme dans l'économie familiale est la plus visible, surtout en situation de crise: la femme utilise alors le plus souvent ses revenus personnels pour l'achat de tout ou partie de la nourriture familiale.

La nécessité de préserver les revenus féminins apparaît donc ici nettement.

La situation des paysannes de la zone Retail évolue fortement sous l'influence de nouvelles données induites par le projet.

Il est indispensable de continuer un suivi de cet impact, afin de déterminer les orientations de cette évolution.

REMERCIEMENTS

Que tous ceux qui m'ont aidé dans mon travail trouvent
ici l'expression de ma plus vive gratitude .

Je tiens à remercier tout particulièrement Marie-Jo
DOUCET , mon maître de stage, pour son encadrement efficace , et
Morimouso DOUMBIA , mon homologue , avec laquelle j'ai travaillé en
étroite collaboration.

* * à Jo ...

S o m m a i r e

* INTRODUCTION

1. Présentation de la zone d'étude	page 1
2. La réhabilitation de l'Office du Niger et le Projet Retail	page 1
3. Le thème de stage	page 2

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU TRAVAIL

I. DEFINITION DU STAGE ET BILAN DES ETUDES PRECEDENTES	page 4
1. Définition du stage	page 4
2. Les résultats obtenus et la poursuite du travail	page 5
a/ Les activités agricoles	page 5
b/ Les activités productives non agricoles	page 5
c/ Le revenu des femmes	page 6
d/ L'utilisation des revenus	page 6
e/ La typologie des situations féminines	page 7

II. METHODOLOGIE

1. L'échantillon initial	page 8
2. L'enquête générale auprès des femmes	page 9
3. L'enquête auprès des chefs d'exploitation	page 10
a/ Formation de l'échantillon	page 11
b/ Objectif	page 11
4. Le suivi des temps de travaux agricoles	page 11
a/ Echantillonnage et objectif	page 11
b/ Le système des fiches de pointage hebdomadaires	page 11
c/ Méthode de dépouillement	page 12
d/ Intérêts et limites de la méthode	page 13

DEUXIEME PARTIE : ROLE DES FEMMES DANS LA PRODUCTION AGRICOLE

I. MOBILISATION DE LA MAIN-D'OEUVRE FEMININE POUR LES CULTURES CEREALIERES	page 15
1. Mécanismes de mobilisation	page 15
a/ Qui décide ?	page 15
b/ Mobilisation indifférenciée de toutes les femmes actives de la famille	page 15
c/ Repiquage: famille ou salariés ?	page 16
d/ Mobilisation pour la culture de contre-saison	page 17
e/ Mobilisation pour la culture pluviale	page 18
2. Les activités auxquelles les femmes participent	page 19
a/ Nature des travaux	page 19
b/ Structuration des temps de travaux féminins	page 20
3. Les activités féminines autonomes	page 22
a/ Glanage	page 23
b/ Rebattage	page 23

II. ORGANISATION DU MARAICHAGE	page 24
1. Accès aux terres	page 24
a/ Répartition selon les villages	page 25
b/ Mécanismes de répartition des terres à l'intérieur de la famille	page 25
c/ Origine des terres exploitées par les femmes	page 26
d/ Perspectives	page 26
2. Flux de main-d'oeuvre	page 27
a/ Flux intrafamiliaux	page 27
b/ Nature des travaux	page 28
c/ Le système des contre-parties	page 28
d/ L'emploi de main-d'oeuvre salariée par les femmes	page 29
3. Les productions et le calendrier cultural	page 29
a/ Les productions	page 29
b/ Calage des cycles culturaux et concurrence avec la production céréalière	page 30

TROISIEME PARTIE : FORMATION DU REVENU AGRICOLE FEMININ ET ROLE DES FEMMES DANS LE SYSTEME DE GESTION DES RESSOURCES DE L'EXPLOITATION

	page 32
I. LE REVENU AGRICOLE DES FEMMES	page 32
1. Le revenu des femmes dans les cultures céréalières	page 32
a/ Rémunération et cadeaux: mécanismes de répartition	page 32
b/ Les gains autonomes	page 33
c/ Aspect quantitatif	page 34
2. Le maraichage, source de revenus personnels	page 35
a/ autoconsommation et vente	page 35
b/ Aspect quantitatif	page 36
3. Le travail agricole salarié	page 36
II. ROLE DES FEMMES DANS LA GESTION DES RESSOURCES AU NIVEAU DE L'UNITE DE PRODUCTION	page 38
1. Budget familial et budgets individuels	page 38
a/ Schéma général	page 38
b/ Les flux financiers et la porosité des budgets	page 39
2. La gestion des ressources alimentaires	page 40
a/ Les céréales	page 40
b/ Les ingrédients de la sauce	page 42
c/ La fourniture du bois de chauffe	page 42
3. La dynamique annuelle des ressources	page 43
a/ Le stockage des produits	page 43
b/ Investissement, capitalisation et petit commerce	page 43
c/ La transformation des produits	page 43
d/ Les chaînes commerciales	page 44
e/ Les apports extérieurs à l'exploitation	page 45

I. CONTRIBUTION A L'ELABORATION D'UNE TYPOLOGIE DES SITUATIONS FEMININES

		page 46
1. La typologie établie lors de l'étude précédente		page 46
a/ Justification		page 46
b/ Le niveau d'activité agricole		page 46
2. Les critères supplémentaires		page 47
a/ Les critères retenus		page 47
b/ Intérêts et limites de ces critères		page 48
3. Présentation de la typologie		page 48

II. SUGGESTIONS POUR LA POURSUITE DU TRAVAIL page 50

1. Suggestions méthodologiques		page 50
a/ Echantillonnage		page 50
b/ Travail sur fiche		page 50
c/ Restitutions		page 51
d/ Conservation des documents		page 51
2. Les points à suivre particulièrement		page 51
a/ Le revenu rizicole des femmes		page 51
b/ Le maraîchage		page 51
c/ Le travail salarié		page 52
d/ L'autosuffisance alimentaire		page 52

III. SYNTHESE page 52

1. Bilan du rôle de la femme au sein de l'unité de production		page 52
2. Bilan de l'impact du Projet Retail sur la situation des femmes		page 54
a/ Le travail		page 54
b/ Les revenus		page 55
c/ La gestion des ressources de l'exploitation		page 55

*** CONCLUSION** page 57

*** BIBLIOGRAPHIE** page 58

Introduction

Notre stage s'est déroulé dans la région de Niono (MALI), dans le cadre de l'Office du Niger, et plus précisément au Projet Retail. Pour la présentation du MALI, voir Annexe 1.

1. Présentation de la zone d'étude

L'agriculture à l'Office du Niger est basée sur l'irrigation, à partir du barrage de Markala, construit en 1947 sur le Niger.

Ce barrage dévie une partie des eaux du fleuve dans d'anciennes vallées asséchées (delta mort du Niger), aménagées et complétées par des canaux. (cf Annexe 2)

L'irrigation permet une certaine indépendance de l'agriculture vis-à-vis du climat, si bien que, dans cette région sahélienne, les cultures principales sont le riz et la canne à sucre.

La population est hétérogène sur le plan ethnique (Bambara, Minianka, Mossi, Bobo, Peul, etc...) car elle provient essentiellement des déplacements de population qui ont présidé à l'aménagement de l'Office du Niger.

Encore maintenant, des paysans provenant des zones sèches viennent s'y installer, attirés par un meilleur potentiel agricole.

Le système paysannal est basé sur le principe du colonat. Le paysan, appelé colon, se voit attribuer (sans en être propriétaire) des terres à cultiver, sous réserve de s'acquitter de la redevance annuelle et de respecter un certain nombre de règles et obligations instaurées par l'Office du Niger.

La zone d'étude recouvre un des secteurs de l'Office du Niger, le secteur Sahel, appartenant à la zone de Niono. (cf carte annexe 3)

Cette région compte une population d'environ 9000 personnes réparties dans dix villages.

2. La réhabilitation de l'Office du Niger et le Projet Retail

L'Office du Niger présentant à la fois des problèmes techniques (infrastructures d'irrigation déficientes) et structurels (organisation et gestion peu efficaces), des efforts de réhabilitation sont apparus indispensables.

Depuis 1978, les bailleurs de fonds s'y intéressent, en finançant différents projets.

Le Projet Retail s'inscrit dans le cadre de cette réhabilitation. Financé par la Caisse Centrale de Coopération Economique depuis 1986, il est basé sur un réaménagement complet du réseau d'irrigation jusqu'à la parcelle. (cf annexe 4B)

Il touche quatre villages du secteur Sahel (Niono-Colonisation N1; Nango N3; Sassa-Godji N4; Sagnona N6) pour un total d'environ 1300 ha réaménagés. (cf carte 4A)

En accord avec les objectifs du programme de réhabilitation défini en 1986 par l'Office du Niger et les bailleurs de fonds, les grandes options du Projet Retail comprennent:

P - Intensification de la riziculture, avec notamment la pratique du repiquage et de la culture de contre-saison.

- Sécurisation foncière des paysans, par l'intermédiaire d'un "permis d'occuper" délivré par l'Office du Niger.

- Promotion des associations villageoises, en vue d'un transfert de fonctions et de responsabilités de l'Office du Niger vers les associations villageoises. (cf annexe 4C)

Le projet est intégré à la structure de l'Office du Niger au niveau de la zone de Niono, le chef de projet étant l'homologue du chef de zone.

Il est organisé autour de quatre volets:

- Gestion de l'eau
- Recherche/développement
- Formation et organisation paysannes
- Suivi-évaluation

Après trois ans d'existence, le Projet Retail aborde maintenant sa deuxième phase et va s'étendre à deux autres villages. (cf carte 4D)

Au point de vue du réaménagement, le secteur Sahel présente actuellement trois types de situations:

- la zone réaménagée (3 villages: N1, N3, N4)
- la zone partiellement réaménagée (1 village: N6)
- la zone non réaménagée (6 villages: N5, N6 bis, N7, N8, N9, N10)

3. Le thème de stage

Notre stage, encadré par Marie-Jo DOUCET, responsable du volet "formation et organisation paysannes" a pour objet l'étude de l'impact du

projet sur les activités féminines et sur la place des femmes dans l'exploitation agricole familiale.

L'absence de données sur ce thème avant l'arrivée du projet nous prive d'une indispensable situation de référence, lacune que nous essayons de compenser par l'observation de la situation actuelle en zone non réaménagée.

Cependant, il faut garder à l'esprit qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'une situation de référence car, d'une part, certaines conditions sont différentes (composition ethnique, éloignement vis-à-vis de Niono), et, d'autre part, certains effets du projet sont sensibles en périphérie de sa zone d'action (impact sur l'offre de main-d'oeuvre salariée notamment).

Notre étude est axée sur trois thèmes:

- La mobilisation du travail féminin dans l'exploitation agricole.
- Les mécanismes de rémunération et le revenu agricole féminin.
- Le rôle des femmes dans le système de gestion des ressources monétaires et alimentaires au sein de l'exploitation familiale.

Dans le présent mémoire, après une première partie consacrée au bilan des études précédentes et aux indications méthodologiques, nous allons développer l'aspect travail dans la deuxième partie, puis l'aspect revenu et gestion des ressources dans la troisième partie.

Enfin, une quatrième partie présentera notre proposition de typologie des situations féminines, des suggestions pour la poursuite du travail et une synthèse des résultats.

Première partie :

Présentation du travail

I. DEFINITION DU STAGE ET BILAN DES ETUDES PRECEDENTES

1. Définition du stage

Le stage, réalisé en binôme avec une étudiante malienne (élève-ingénieur agronome) s'inscrit dans le cadre d'une étude visant à déterminer à moyen ou long terme l'impact du Projet Retail sur la situation et les activités des femmes.

Cette étude a débuté il y a deux ans. Une stagiaire malienne s'est alors penchée sur les travaux des femmes, et plus spécifiquement sur les activités domestiques.

En 1988, un binôme franco-malien a réalisé une approche des activités productives et du rôle économique des paysannes.

Ce travail a bénéficié de l'aide d'Annette CORREZE (IRAM) au cours d'une mission d'appui au Projet Retail.

Pour la poursuite du travail, A. CORREZE a élaboré des propositions de suivi dans deux domaines:

- La mobilisation du travail féminin et sa rémunération.
- Les activités économiques des paysannes et le rôle joué par leurs revenus dans l'économie des ménages.

L'hypothèse de travail est que "... d'une part, ces éléments contribuent à éclairer la différenciation dans les exploitations et que, d'autre part, le rôle des femmes peut être déterminant pour les exploitations les plus fragiles selon la typologie établie par la Recherche/développement, dont elles peuvent améliorer la résistance et la reconstitution."

Notre travail s'inscrit donc dans la continuité des études déjà réalisées et s'appuie sur les données recueillies, les résultats établis et les hypothèses énoncées par nos prédécesseurs.

2. Les résultats obtenus et la poursuite du travail

L'enquête réalisée en 1988 a permis de cerner l'ensemble des activités économiques des femmes, les activités agricoles, et surtout rizicoles, ayant été particulièrement détaillées.

a/ Les activités agricoles

La participation des femmes aux différents travaux rizicoles a été inventoriée.

Le type de main-d'oeuvre a été évoqué: tâches exclusivement féminines ou en collaboration avec les hommes et les enfants; systèmes d'entraide; parents éloignés apportant leur aide; emploi de salariés.

→ Au cours de nos enquêtes nous avons cherché à confirmer les résultats concernant la nature des tâches revenant aux femmes.

→ Nous avons envisagé l'aspect main-d'oeuvre dans l'optique des mécanismes de mobilisation des femmes, surtout vis-à-vis de la main-d'oeuvre salariée.

→ En ce qui concerne le marafichage, nous avons voulu approfondir des points déjà soulevés l'an dernier, conformément aux indications d'A. CORREZE : "... les conditions dans lesquelles des parcelles sont mises en valeur par les femmes, quels échanges s'opèrent au sein de la famille (travail, produits, revenus) ..." .

Le travail salarié féminin est apparu beaucoup plus développé cette année que l'an dernier.

→ Il y a peut-être là la marque d'une évolution importante dans la structure du travail féminin, dont nous avons cherché à analyser les causes et les modalités.

b/ Les activités productives non agricoles

Il s'agit du commerce, de l'élevage et de l'artisanat. D'après le travail de l'an dernier, seul le commerce est pratiqué par un nombre important de femmes.

Les résultats concernant l'élevage posent des problèmes de fiabilité, compte tenu de la réticence des femmes à parler de leurs ressources personnelles.

→ Ici, nous allons surtout étudier ces activités sous l'aspect source de revenu et rôle dans la dynamique annuelle des ressources.

c/ Le revenu des femmes

Le mode de rémunération des différents travaux rizi-
coles a été établi l'an dernier.

→ Nous avons cherché à confirmer ces données et à y apporter des
éléments quantitatifs.

Au niveau des revenus maraîchers, les stagiaires précédents se
sont attachés à cerner les éléments du système de production.

→ Nous avons surtout envisagé l'alternative autoconsommation et/ou
vente dans la stratégie économique des femmes.

d/ L'utilisation des revenus

L'utilisation du paddy par les femmes apparaît surtout orientée
vers des dépenses personnelles.

Les formes d'accumulation spécifiques des femmes comportent
essentiellement la constitution du trousseau des filles, l'achat de bijoux,
la participation à des tontines de mariage ou de baptême.

La répartition des dépenses à l'intérieur des ménages a été
étudiée l'an dernier à travers quelques dépenses-clés:

- Le "condiment" (ingrédients composant la sauce) est principalement pris en
charge par les hommes.
- Savon et pétrole sont fournis par les hommes et par les femmes dans des
proportions variables.
- L'habillement des femmes est sous leur propre responsabilité, ainsi que
celui des enfants (le plus souvent).
- Les médicaments sont généralement payés par les chefs de famille.

La fourniture des grains pour la consommation familiale appa-
rait comme le strict apanage des hommes en zone réaménagée alors que les
femmes y participent parfois en zone non réaménagée.

→ Nous avons repris et approfondi ces résultats pour établir les
grandes lignes des mécanismes de gestion des ressources monétaires et alimen-
taires à l'intérieur de l'unité familiale.

e/ La typologie des situations féminines

Les résultats des enquêtes de 1988 ont permis l'établissement d'une typologie des situations féminines, car la typologie des exploitations (établie par le volet recherche/développement du projet) ne paraît pas discriminer les situations féminines.

La typologie distingue quatre types de femmes: (CORREZE,A.;1988)

- Type A : "vieilles", femmes libérées des travaux domestiques par l'âge et la présence de belles filles ou de jeunes femmes dans la famille. Elles sont libérées des travaux agricoles sur l'exploitation (sauf récolte).
- Type B : femmes "actives" dans de grandes familles (2 ménages et plus comportant au total plus de 3 femmes actives).
- Type C : femmes "actives" dans des familles moyennes (un ménage polygame ou 2 ménages totalisant moins de trois femmes actives).
- Type D : femmes "actives" dans des familles restreintes et monogames.

Il nous a été demandé d'approfondir et de préciser cette typologie des situations féminines, en relation avec la nouvelle typologie des exploitations, établie en décembre 1988 par le volet recherche/développement (GENTIL,D.; SEBILLOTTE,M.; 1988 - cf annexe 5).

II. METHODOLOGIE

Nous avons utilisé deux types de méthodes de recueil des données:

- Le travail bibliographique et la rencontre de personnes compétentes.
- La réalisation d'enquêtes en milieu paysan.

Le travail bibliographique a consisté essentiellement en l'étude de documents et rapports relatifs au projet, et plus particulièrement des comptes rendus des travaux déjà réalisés au sujet des activités féminines.

Des données sur la structure et le fonctionnement des exploitations ont été obtenues dans les comptes rendus des enquêtes d'exploitations effectuées par les stagiaires recherche/développement de 1988, ainsi qu'au cours d'entretiens avec les stagiaires de cette année.

Ces données ont permis d'effectuer des recoupements et d'apporter des éléments de compréhension à nos propres enquêtes.

La collaboration avec l'animatrice chargée des activités féminines au volet "formation et organisation paysannes" s'est également avérée très fructueuse, grâce à sa compétence et sa connaissance du terrain.

Notre étude des activités maraîchères a notamment largement bénéficié de cet apport.

Nous avons réalisé trois types complémentaires d'enquêtes en milieu paysan:

- Une enquête auprès des femmes.
- Une enquête auprès des chefs d'exploitation.
- Un suivi des temps de travaux féminins.

Nous allons maintenant détailler les modalités de réalisation de ces enquêtes.

1. L'échantillon initial

Pour assurer la continuité du travail d'enquêtes débuté en 1988, nous avons conservé le même échantillon de femmes.

Cet échantillon a été constitué parmi les 65 exploitations suivies par la recherche/développement.

Ces exploitations sont réparties sur 5 villages du secteur: Niono Colonisation N1 et Sassa-Godji N4 en zone réaménagée, Sagnona N6 en zone partiellement réaménagée, Tikabougou N5 et Wérékéla N8 en zone non réaménagée.

Dix de ces exploitations n'ont pas été retenues pour notre échantillon de femmes, car il s'agit d'exploitations dirigées par des non-résidents (c'est à dire n'habitant pas dans des villages de l'Office du Niger) dont les familles ne participent généralement pas à la production agricole.

L'enquête de 1988 portait donc sur 55 femmes (une par exploitation).

Les paysannes ont été choisies selon les critères suivants:

- femme mariée,
- femme en âge de travailler (moins de 60 ans en général),
- épouse du chef de famille si possible; si elle est trop âgée, une de ses belles-soeurs ou belles-filles.

Cependant, nous avons retrouvé les coordonnées de seulement 49 de ces femmes à travers les fiches d'enquêtes de l'an dernier.

Parmi ces 49 villageoises, nous avons pu en rencontrer 45 (une a quitté le secteur, une était en voyage, une était malade, une a refusé de nous recevoir).

L'échantillon sur lequel nous avons travaillé est donc constitué de 45 femmes, soit une diminution de l'effectif de 18% par rapport à l'an dernier.

A ce titre, il apparaît essentiel pour la poursuite du travail de suivi pendant plusieurs années de conserver au niveau du projet des documents précis et clairs sur la composition de l'échantillon et les enquêtes menées, renseignements qui ne figurent généralement pas in extenso dans les mémoires.

Notre échantillon se répartit ainsi, selon les villages et les types de femmes:

	A	B	C	D	total
N1	2	4	1	3	10
N4	0	3	3	2	8
N5	2	5	3	0	10
N6	1	0	1	0	2
N8	1	6	4	4	15
total	6	18	12	9	45

Notre échantillon n'est pas représentatif de la population féminine du secteur étudié.

Les proportions des différents types de femmes entre les différents villages ne reflètent pas la situation réelle (inconnue).

Le type A est peu représenté, ce qui pose des problèmes pour l'élaboration d'une typologie plus fine (cf page 48).

A cet égard, il serait intéressant d'élargir l'échantillon au niveau des femmes de type A.

2. L'enquête générale auprès des femmes

Nous avons donc rencontré les 45 femmes de l'échantillon, avec lesquelles nous avons eu un ou deux entretiens individuels selon les cas. Ces enquêtes ont eu lieu en juillet et août 1989.

Les entretiens en Bambara ont été réalisés en collaboration avec Morimouso DOUMBIA, la stagiaire malienne, qui a également assuré les traductions.

Sa parfaite connaissance du Bambara et son implication dans le travail ont permis de limiter au maximum les biais dus à la traduction et les erreurs d'interprétation.

Le guide d'entretien (cf annexe 7A) a servi de trame pour aborder les différents thèmes de notre enquête.

Quelques femmes ont montré des réticences vis-à-vis de questions précises concernant notamment leurs revenus. Certaines fiches d'enquête sont donc malheureusement restées incomplètes.

Cependant, d'une manière générale, l'accueil qui nous a été fait et la bonne volonté des paysannes rencontrées semblent assurer une certaine fiabilité à nos enquêtes.

Il existe quand même une certaine saturation vis-à-vis des enquêtes dont les résultats ne sont pas immédiatement perceptibles.

Il nous paraît important pour la poursuite du travail d'apporter des précisions lors des entretiens sur la nature et les buts du suivi, de façon à maintenir l'intérêt des villageoises.

Des restitutions en assemblée de femmes permettent également d'atteindre cet objectif, et ont plusieurs motivations:

- Ne pas isoler l'échantillon du reste de la population féminine (ce qui est d'autant plus important que nous savons que notre échantillon n'est pas représentatif).
- Expliquer l'utilité de notre travail et rendre compte de l'avancement de celui-ci.
- Etablir un dialogue, susciter des réactions parmi les femmes, pouvant confirmer, infirmer ou moduler les résultats des enquêtes.

Nous avons réalisé une restitution partielle de nos résultats dans un des villages concernés.

Trois points ont été abordés:

- les temps de travaux féminins (cf présentation de l'enquête page 12),
- les gains en paddy,
- les problèmes de gestion des ressources alimentaires.

Cette réunion nous a apporté quelques renseignements complémentaires que nous avons utilisés pour l'interprétation des résultats de l'enquête, et a suscité l'intérêt et la participation active des villageoises, ce qui est de bonne augure pour la poursuite du travail, pour peu que cette motivation soit entretenue.

3. L'enquête auprès des chefs d'exploitation

Il nous a paru judicieux de compléter notre travail par une enquête auprès des chefs d'exploitation, notamment à propos des aspects mobilisation de la main-d'oeuvre, organisation de la production et gestion des ressources.

a/ Formation de l'échantillon

Il ne nous a pas été possible, compte tenu du temps dont nous disposions, de rencontrer tous les chefs d'exploitation de l'échantillon initial.

A partir de celui-ci, nous avons donc constitué un échantillon restreint, comprenant 14 chefs d'exploitation.

Il s'agit d'un échantillonnage stratifié selon les types d'exploitations, dont le détail est donné en annexe 8 .

b/ Objectif

L'objectif de cette enquête était d'obtenir des informations dans différents domaines (cf guide d'entretien annexe 7B):

- Les stratégies d'utilisation de la main-d'oeuvre familiale et salariée, pour le repiquage notamment.
- L'organisation des cultures pluviales par rapport à la riziculture et les contraintes en découlant.
- Les mécanismes de décision pour le travail et les ressources.

En outre, ces enquêtes nous ont permis d'effectuer quelques recoupements avec les enquêtes-femmes.

Les divergences enregistrées ont attiré notre attention sur quelques points "sensibles" pour lesquels les résultats bruts de l'enquête doivent sans doute être modulés (cas de l'accès des femmes aux terres de ma-
raîchage page 24).

4. Le suivi des temps de travaux agricoles

Un suivi des temps de travaux agricoles a été réalisé sur un échantillon de 11 femmes, en juillet et août 1989.

a/ Echantillonnage et objectif

Les 11 femmes ont été choisies dans l'échantillon initial au vu des comptes rendus d'enquête 1988.

Il s'agit de paysannes participant habituellement à l'installation de la culture du riz.

En effet, l'objectif de ce suivi est d'appréhender de manière quantitative la mobilisation des femmes pour la riziculture et l'insertion de leurs autres activités agricoles au sein du calendrier rizicole.

La répartition de cet échantillon selon les villages et les types de femmes est présentée en annexe 8 .

Aucune femme de type A ne fait partie de l'échantillon et les femmes de la zone non réaménagée sont peu représentées.

En effet, les femmes A ne sont mobilisées que pour la récolte; en zone non réaménagée où le repiquage est peu pratiqué, le besoin en main-d'oeuvre est assez faible au moment de l'installation de la culture et les femmes sont rarement mobilisées.

Celles-ci ne correspondent donc pas au critère de choix de notre échantillon.

b/ Le système des fiches de pointage hebdomadaires

Le dispositif de suivi mis en place consiste en la distribution de fiches de pointages hebdomadaires, que les femmes remplissent elles-mêmes (en cochant les cases prévues à cet effet), et qui sont relevées la semaine suivante lors de la distribution de la nouvelle fiche.

Nous avons conçu ces fiches (cf annexe 9A) de manière à ce qu'elles soient utilisables par des femmes analphabètes, et nous avons testé les différents dessins auprès de quelques paysannes.

Le niveau de compréhension a été très variable selon les femmes mais cela a été compensé par le fait que, lors de nos visites hebdomadaires, nous reprenions avec chaque femme son emploi du temps de la semaine écoulée, pour vérifier l'exactitude des enregistrements.

Cette méthode de travail sur papier à base de dessins a été bien accueillie par les paysannes.

Elle semble pouvoir être utilisée avec profit , d'autant plus que la politique d'alphabétisation fonctionnelle mise en oeuvre à l'Office du Niger n'a touché pour le moment qu'un nombre limité de femmes.

c/ Méthode de dépouillement

Pour les 11 femmes de l'échantillon, nous disposons des enregistrements quotidiens des horaires approximatifs de départ au champ et de retour au village, ainsi que des données qualitatives sur la nature du travail effectué, recueillies lors de nos passages hebdomadaires.

Le détail de la méthode et des différentes étapes du dépouillement se trouve en annexe 9B .

A partir de ces données, nous avons réalisé un système de journées-types, qui nous sert d'outil d'analyse pour l'étude de la structuration des temps de travaux féminins.

d/ Intérêts et limites de la méthode

Cette méthode permet une approche plus fine que le système des journées de travail indifférenciées.

Elle met en évidence une des particularités du travail féminin: les tâches domestiques (et notamment la préparation des repas) conditionnent la durée quotidienne des travaux agricoles.

Le système des journées-types a bien sûr aussi un aspect schématique et simplificateur et ne prétend pas prendre en compte toutes les particularités individuelles.

En outre, ce suivi n'ayant pas été réalisé sur une campagne entière, les informations dont nous disposons ne sont que partielles.

La réalisation des trois types d'enquêtes a permis de recueillir des données complémentaires et d'effectuer des recoupements et des vérifications.

Ceux-ci se sont révélés indispensables, en raison de l'esprit même des enquêtes, qui ont porté parfois sur des sujets considérés comme secrets ou indiscrets.

Compte tenu de ces problèmes, il a été recherché un maximum de rigueur dans l'analyse des données et l'énoncé des hypothèses.

Deuxième partie :

Rôle des femmes dans la production agricole

Dans la zone d'étude, la production est axée sur la riziculture irriguée.

Les systèmes de culture présentent des différences entre la zone réaménagée et la zone non réaménagée.

- En zone réaménagée, il s'agit de culture intensive pratiquée sur deux cycles (hivernage et contre-saison) avec repiquage généralisé.

En contre-saison, seule une partie de la surface est mise en culture.

Les rendements moyens annuels sont de l'ordre de 4,5t/ha.

- En zone non réaménagée, la culture est généralement extensive sur un seul cycle cultural (hivernage), avec des exploitations de surface plus importante mais des problèmes d'irrigation et de drainage en raison du mauvais état du réseau.

Le semis à la volée y est de règle, mais un certain nombre d'exploitations se sont mises au repiquage, spontanément ou sur incitation de l'Office du Niger.

Les rendements moyens annuels y sont de l'ordre de 2t/ha.

Les opérations culturales pratiquées sur le riz sont présentées en annexe 6 .

Le maraîchage, bien que largement pratiqué par les paysans, est pour l'instant considéré comme une activité annexe, et est à ce titre peu encadré et peu suivi.

En zone réaménagée, des parcelles de maraîchage ont été attribuées à chaque famille.

La culture pluviale (mil surtout) est pratiquée par certaines familles en périphérie des périmètres irrigués et donc à une distance importante des villages, ce qui pose des problèmes d'organisation.

Les femmes n'ont pas directement accès aux terres et participent aux travaux agricoles en tant qu'aides familiales.

Que recouvre ce terme ?

Quel est le rôle des femmes dans la production céréalière ?

Dans la production maraîchère ?

I. MOBILISATION DE LA MAIN-D'OEUVRE FEMININE POUR LES CULTURES CEREALIERES

Nous allons évoquer successivement dans ce paragraphe les mécanismes qui président à la mobilisation de la main-d'oeuvre féminine, les travaux auxquels les femmes participent dans le cadre de l'exploitation familiale, ainsi que ceux qu'elles effectuent ensuite (après la récolte) pour leur propre bénéfice.

1. Les mécanismes de mobilisation

a/ Qui décide ?

Toutes les femmes enquêtées s'accordent pour affirmer que tout le pouvoir de décision revient aux hommes et qu'elles ne font qu'obéir.

Il ne nous a pas été possible d'affiner ces réponses, qui font partie du discours socialement acceptable des femmes.

Il est probable que les femmes disposent de moyens de pression ou de suggestion, mais ceux-ci ne sont pas exprimés car ils remettent en cause l'autorité du mari.

La seule trace que nous en ayons rencontré au cours de nos enquêtes nous a d'ailleurs sans doute été révélée car il s'agit d'une pression "positive" de la femme sur le mari: un chef d'exploitation nous a expliqué qu'il n'employait plus de salarié permanent depuis que sa femme avait décidé de prendre en charge tous les travaux de celui-ci et ainsi de faire économiser à son mari le coût du salaire.

Parmi les hommes, les décisions sont rarement prises par le chef d'exploitation sans discussion (3 cas pour 19 réponses à cette question - cf T1 annexe 10).

* Dans les 3 cas, il s'agit de grandes familles anciennes, vraisemblablement encore fondées sur des structures hiérarchiques très rigides.

* Dans les 16 autres cas, le chef d'exploitation discute soit avec ses frères, soit avec ses fils, soit avec son père.

On constate donc que, même si la décision finale revient toujours au chef d'exploitation, la concertation entre les hommes est de règle.

b/ Mobilisation indifférenciée de toutes les femmes actives de la famille

A. CORREZE (1988) a énoncé l'hypothèse suivante: "Les femmes . sont engagées dans les travaux rizières (...) selon des modalités qui relèvent également de leur position dans la famille, déterminée par l'âge, le rang d'épouse, le statut par rapport au chef d'exploitation, le nombre et l'âge des enfants, etc..." .

Cette hypothèse n'a pas été confirmée par nos enquêtes: aussi bien les femmes que les chefs d'exploitation nous ont affirmé que toutes les femmes actives sont mobilisées sans distinction.

Des dispenses sont seulement accordées en cas de maladie, de grossesse avancée ou d'accouchement récent.

Pour illustrer cette idée de mobilisation indifférenciée, citons l'exemple d'une femme (type B, famille comportant 5 femmes "actives") qui nous a dit être rentrée du champ plus tôt que prévu parce qu'un des hommes de la famille, marié depuis peu, ne voulait pas que sa jeune épouse fasse le repiquage sous la pluie.

Toutes les femmes ont alors été renvoyées à la maison lorsque la pluie a débuté.

Il semble donc, au moins dans les grandes familles, que l'individualisation des situations ne soit pas la règle.

c/ Repiquage: famille ou salariés ?

Le repiquage, pratique relativement récente dans la zone d'enquêtes, a radicalement changé la quantité de travail et la répartition des tâches lors de l'installation de la culture de riz.

Vers quelle stratégie d'utilisation de la main-d'oeuvre les chefs d'exploitation se sont-ils orientés ?

- * Parmi les 10 exploitants de notre échantillon pratiquant le repiquage (cf T 2 annexe 10), 9 font appel à de la main-d'oeuvre salariée.
- * Le 10^e invoque des raisons financières: il n'a pas d'argent disponible et n'a pas trouvé de salarié permanent acceptant d'être payé après la récolte.

L'emploi de main-d'oeuvre salariée semble donc être un phénomène généralisé, ou du moins la solution optimale vers laquelle les paysans cherchent à se diriger.

La principale raison à cela est constituée par la contrainte temps/surface à repiquer (8 cas sur 9, le 9^e étant sans réponse).

Les paysans de l'échantillon considèrent donc que le repiquement la main-d'oeuvre familiale.

Cependant, la perspective d'évolution de l'emploi des salariés semble variable selon les exploitations.

- Dans l'hypothèse d'une hausse des salaires des repiqueurs:
- * 3 paysans se retourneraient exclusivement vers la main-d'oeuvre familiale.
 - * 3 exploitants disent ne pas pouvoir se passer de main-d'oeuvre familiale.
 - * 3 exploitants n'ont pas donné de réponse.

Malgré le petit nombre de réponses, on peut proposer la répartition suivante:

- Le repli sur la main-d'oeuvre familiale est prépondérant en difficulté: la perspective d'une hausse des salaires suggère sûrement une contrainte rédhitoire.

- L'obligation du recours aux salariés est invoquée par 2 exploitations "en bonne santé" pour lesquelles un niveau technique optimal ne peut sans doute être maintenu qu'à ce prix.

La 3^e exploitation dans ce cas est dirigée par un marabout qui se refuse pour des raisons religieuses à faire appel à la main-d'oeuvre féminine et donc est contraint d'employer des salariés.

Il apparaît ici que la stratégie d'utilisation de la main-d'oeuvre est en relation avec le niveau de performance de l'exploitation.

On peut donc supposer qu'il est davantage fait appel à la main-d'oeuvre familiale féminine dans les exploitations en difficultés.

La répartition des tâches entre famille et salariés et entre hommes et femmes est assez distincte sur notre échantillon.

Le repiquage se compose de trois opérations différentes:

- l'arrachage des plants dans la pépinière,
- le transport des plants jusqu'à la parcelle à repiquer,
- le repiquage proprement dit.

* Parmi les 15 femmes participant au repiquage (cf T 4 annexe 10), 12 ne font que l'arrachage et/ou le transport des plants.

* Dans tous les cas, les salariés font le repiquage proprement dit.

Les chefs d'exploitation interrogés au sujet de cette répartition n'ont pas invoqué de raison précise.

Cependant, on peut avancer les hypothèses suivantes:

- Pour le repiquage proprement dit, l'emploi de salariés (payés le plus souvent à la tâche) assure la rapidité du travail.
- Les membres de la famille qui font le transport des plants rythment le travail des repiqueurs et peuvent les contrôler (une paysanne nous a d'ailleurs dit qu'elle était chargée par son mari de surveiller les repiqueurs).
- Le travail de repiquage proprement dit est très pénible et les hommes souhaitent sans doute l'épargner à leur femmes dans la mesure du possible.

Il faut noter également que la stratégie d'emploi de la main-d'oeuvre pour le repiquage est à peu près calquée sur celle de la récolte:

- mobilisation massive de la famille,
- emploi de salariés (pour le repiquage proprement dit et pour la coupe du riz).

Lors de la récolte, il y a en outre mise en jeu d'un réseau d'entraide familial ou de voisinage de type traditionnel, ce qui n'existe pas au niveau du repiquage, pratique récente et individualiste.

d/ Mobilisation pour la culture de contre-saison

D'après les enquêtes temps de travaux réalisées par le volet recherche/développement (FRANCOIS, G. & al; 1988), il semble que les femmes soient en moyenne bien moins mobilisées en contre-saison (3% des temps de travaux) qu'en hivernage (23% des temps de travaux).

Cette différence peut s'expliquer de deux façons:

- Il y a relativement peu de travail sur la riziculture en contre-saison (surface petite): la mobilisation des femmes n'est pas indispensable.
- Les femmes sont occupées par le maraîchage, activité reconnue importante: leur non-mobilisation est donc bénéfique par ailleurs.

e/ Mobilisation pour la culture pluviale

La pratique de la culture pluviale (mil surtout) est conditionnée par la possession ou la location d'un champ en zone exondée, donc relativement éloigné des villages.

Les familles récemment installées en disposent rarement.

(cf T 5 annexe 10)

* 24 familles sur les 44 de notre échantillon n'ont jamais fait de culture pluviale.

* 13 familles ont arrêté récemment. Parmi celles-ci, 3 invoquent la baisse de la pluviométrie, 4 le manque de main-d'oeuvre (ce sont des familles séparées depuis peu, ou dont les jeunes ont quitté l'exploitation).

* 7 familles pratiquent la culture pluviale cette année (4 en zone réaménagée et 3 en zone non réaménagée).

Ce sont des familles moyennes à grandes (plus de 10 personnes actives), ce qui tend à confirmer l'importance du facteur main-d'oeuvre.

Ces familles détachent généralement quelques individus ou ménages pour la culture pluviale, de façon permanente pendant tout l'hivernage, ou bien de façon temporaire lors de l'installation de la culture et de la récolte.

Dans la zone réaménagée, la culture pluviale ne commence que lorsque le repiquage est terminé, ce qui montre la priorité accordée au riz.

La gestion de la main-d'oeuvre agricole répond donc à des impératifs & technico-économiques relatifs à l'exploitation.

Il s'agit en effet de prendre en compte la disponibilité et l'efficacité de la main-d'oeuvre familiale d'une part, et, d'autre part, le coût des salaires et le niveau de l'offre de main-d'oeuvre salariée. Chaque paysan cherche un équilibre convenable entre ces différents facteurs, correspondant à sa situation personnelle.

Il en résulte de grandes différences entre les exploitations au niveau de la mobilisation des femmes pour les activités agricoles.

Les cultures céréalières se distinguent par le fait que les femmes n'y ont aucun rôle décisionnel, celles-ci étant le domaine des hommes, du moins jusqu'au battage de la récolte.

Les femmes y ont uniquement un rôle de main-d'oeuvre.

2. Activités auxquelles les femmes participent

Nous allons d'abord considérer l'aspect qualitatif, avec la nature des travaux effectués par les femmes, puis l'aspect quantitatif, avec une analyse des données de temps de travaux aboutissant à la notion de structuration du temps de travail féminin.

a/ Nature des travaux

Il existe deux grands pôles de mobilisation du travail des femmes: l'installation de la culture et la récolte.

Ce sont des travaux nécessitant une main-d'oeuvre importante pour être réalisés dans un temps convenable.

Au niveau de l'installation de la culture, il s'agit du repiquage du riz en zone réaménagée et dans quelques exploitations de la zone non réaménagée, du semis du riz en zone non réaménagée et du semis du mil dans les champs de culture pluviale.

Parmi les 21 exploitations de notre échantillon pratiquant le repiquage:

- * 15 paysannes interrogées participent à au moins une des 3 opérations (arrachage, transport ou repiquage proprement dit),
- * 3 femmes sont dispensées car trop âgées,
- * 1 épouse de marabout ne travaille pas pour des raisons religieuses,
- * 1 femme âgée dans une famille restreinte monogame est dispensée de fait de la plupart des travaux agricoles,
- * 1 femme est issue d'une grande famille (12 hommes actifs) où les femmes ne sont pas mobilisées.

La mobilisation des femmes pour le repiquage est donc de règle, à moins d'une dispense particulière.

Le semis du riz à la volée est, par comparaison avec le repiquage, une tâche beaucoup moins coûteuse en main-d'oeuvre.

- * Seule une paysanne a déclaré y participer; il s'agit d'une femme de famille restreinte monogame dont les enfants sont encore trop jeunes pour la remplacer.

Ce phénomène de substitution de la main-d'oeuvre féminine par les enfants semble très répandu.

Dès que les enfants atteignent l'âge de 7-8 ans, ils prennent le devant des boeufs lors du labour, assurent le gardiennage des champs contre les oiseaux, etc... , à la place de leur mère.

Pour les cultures pluviales, ce sont le plus souvent des ménages complets qui se déplacent.

Les femmes sont donc nécessairement mobilisées dans ce processus. Parmi les 7 femmes ayant déclaré prendre part à la culture du mil, soit 16% de l'échantillon (cf T 6 annexe 10):

- * 3 sont employées au semis et à la récolte,
- * 3 s'installent de manière permanente ou font des allers-retours répétés pendant l'hivernage,
- * la dernière est mobilisée soit pour le semis, soit pour la récolte selon les années.

La participation à la culture pluviale, à cause des déplacements qu'elle implique, pose des problèmes d'organisation du travail et peut rentrer en concurrence avec d'autres activités féminines, telles que le maraîchage.

La récolte du riz est aussi l'occasion d'une mobilisation importante des femmes.

Même les femmes âgées habituellement dispensées participent au moins au vannage, sans doute parce qu'elles y gagnent du paddy.

(cf T 7 annexe 10)

* 38 femmes (85% de l'échantillon) participent aux trois opérations de récolte (mise en moyettes, mise en gerbiers, vannage ; cf détail des opérations culturales annexe 6),

* 7 paysannes ne font que le vannage (5 femmes âgées dispensées, 1 épouse de marabout, 1 femme dont le mari emploie un manoeuvre permanent).

Toutes les femmes valides participent au moins au vannage car c'est à l'issue de cette opération qu'elles peuvent prétendre à une rémunération. Cela explique la mobilisation massive des femmes pour la récolte.

b/ La structuration des temps de travaux féminins

L'histogramme (page suivante) indique, pour chaque femme suivie dans l'enquête des temps de travaux, le pourcentage P_0 de journées sans travail sur le riz familial par rapport au nombre total de journées d'enregistrement.

On remarque que ce pourcentage est très variable (de 10 à 68%) selon les cas. Cela s'explique de 2 manières:

- La réalisation ou non du repiquage sur le riz familial: les femmes qui n'y participent pas sont peu mobilisées à ce moment de la campagne.
- La date de début du repiquage et la durée de celui-ci sont très variables selon les exploitations. Les femmes de notre échantillon sont mobilisées pour des durées variant de 1 à 6 semaines.

L'enquête sur les temps de travaux a permis de déterminer pour les 11 femmes suivies la proportion de chaque journée -type dans l'ensemble des journées de travail (cf annexe 9B).

La figure 1 de la page suivante présente ces différentes proportions calculées pour chaque femme.

Nous distinguons 4 groupes de femmes:

Groupe 1 : femmes 8,9,10,11.

Ces femmes sont peu mobilisées pour la riziculture familiale: elles présentent un P_0 élevé.

HISTOGRAMME : pourcentage de journées sans travail sur le riz familial.

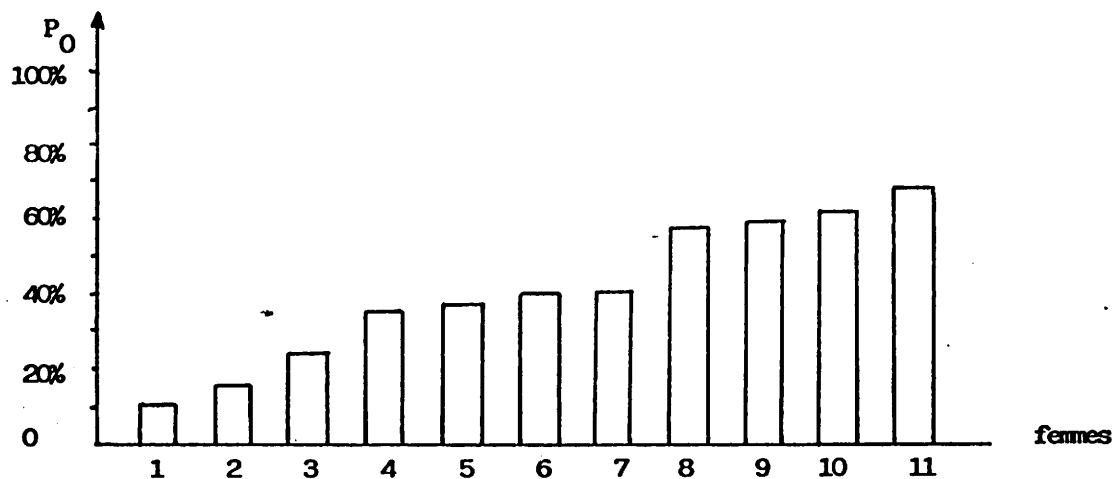


FIGURE 1 : proportion des journées-types (T) selon les femmes.

T1 : journées-types de 1h30 0 0 0
 T2 : journées-types de 4h * * *
 T3 : journées-types de 6h | | |
 T4 : journées-types de 8h / / /

Groupe 1 :	0 0 0 0 0 0 * * * * *	femme 8
	0 0 0 0 0 0 * * * * *	femme 9
	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 / / /	femme 10
	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	femme 11
Groupe 2 :	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 *	femme 2
	0 0 0 0 0 0 0 0 0 * * * *	femme 6
Groupe 3 :	0 0 0 / /	femme 3
	0 * * * * / / / / / /	femme 7
Groupe 4 :	0 * * * / / / / / / /	femme 1
	0 * * * * * * /	femme 4
	* * * * / / / / /	femme 5

* Les femmes 10 et 11 appartiennent à des exploitations ne pratiquant pas le repiquage. Elles ne sont pas mobilisées pour les travaux champêtres et peu sollicitées pour porter le repas au champ car les hommes n'y travaillent pas de manière intensive.

* Les femmes 8 et 9, bien que dans la zone réaménagée, sont peu mobilisées pour le repiquage sur la période considérée (début du repiquage tardif ou période de repiquage très brève).

Ces deux femmes sont également peu sollicitées pour porter le repas au champ: le mari de la première ne veut pas qu'elle sorte trop souvent de la maison; la seconde appartient à une grande famille où les tours de cuisine sont très espacés.

Groupe 2 : femmes 2 et 6.

Ce sont 2 femmes de type D de la zone réaménagée. Elles sont chargées en permanence de la cuisine familiale et portent le plat au champ tous les jours, ce qui explique un P_0 faible et la prédominance de journées de travail courtes, de type T1.

Groupe 3 : femmes 3 et 7.

Les durées des périodes de repiquage sur ces deux exploitations sont très différentes, d'où des P_0 différents pour ces 2 paysannes.

La structuration des temps de travaux se caractérise par la présence encore marquée des journées de type T1, type qui disparaîtra quasiment pour les femmes du groupe 4.

Cela peut se justifier par le fait que ces femmes (type B) font partie de grandes familles. Les jours où elles sont de cuisine, la masse de travail qu'elles ont à accomplir ne leur permet pas de participer en plus aux travaux des champs. Elles se contentent alors de porter le repas au champ et de revenir préparer le repas du soir.

Groupe 4 : femmes 1, 4 et 5.

Pour ces 3 paysannes, les journées de type T1 sont pratiquement inexistantes. Ce sont des femmes de type C, dans des familles moyennes:

- Le travail de préparation des repas est moins important que pour les femmes du groupe 3. Même les jours où elles sont de cuisine, elles peuvent se libérer quelques heures pour travailler au champ.

- Les exploitations dont elles font partie disposent d'une main-d'oeuvre masculine assez restreinte. Elles sont donc très sollicitées pour les travaux agricoles, et particulièrement le repiquage du riz.

Nous remarquons que cette partie de l'étude des temps de travaux féminins tend à confirmer la typologie des situations féminines proposée par A. CORREZE.

La taille de la famille semble influencer nettement sur les modalités de mobilisation des femmes.

Ces résultats seront repris et développés lors de l'élaboration de la typologie (cf page 46).

3. Les activités féminines autonomes

Dans la zone étudiée, nous avons vu que la riziculture est le domaine des hommes. Cependant, les femmes y accomplissent 2 tâches de manière autonome: le glanage et le rebattage.

- Dans quelle mesure peut-on dire que ces travaux sont autonomes ?
- Les femmes décident elles-mêmes de l'opportunité de les réaliser ou non.
 - Elles s'organisent d'elles-mêmes.
 - Le paddy gagné à ces occasions revient directement aux femmes sans aucun contrôle de la part des hommes (sauf quelques exceptions).

a/ Le glanage

Le glanage consiste à ramasser les derniers épis ou grains laissés dans les champs après la récolte.

C'est une pratique généralisée: seule une femme de l'échantillon ne l'effectue pas; âgée, elle le laisse à ses belles-filles.

b/ Le rebattage

Cette opération consiste à chercher les derniers grains laissés dans la paille à la sortie de la batteuse.

Le rebattage est très généralement une activité féminine autonome, mais deux femmes (sur les 40 ayant répondu à cette question) ont indiqué que les hommes de la famille font faire le rebattage pour eux-mêmes.

* Dans un cas, il s'agit d'une grande famille de structure très centralisée.

* Dans le deuxième cas, la femme est de santé fragile et est incapable de faire le rebattage elle-même.

Pour la réalisation du rebattage, les femmes ont deux possibilités:

- soit le faire elles-mêmes,
- soit employer des salariées.

Le choix entre ces deux possibilités (ou la combinaison des 2: une partie par elles-mêmes, une partie avec des salariées) correspond à une stratégie prenant en compte différents facteurs:

- la pénibilité du travail,
- la disponibilité en temps et la concurrence avec d'autres travaux,
- le gain potentiel,
- la disponibilité de la main-d'oeuvre salariée.

(cf T 8 annexe 10)

* 9 femmes de notre échantillon (soit 24%) ont déclaré faire le rebattage elles-mêmes.

Dans 4 cas, il s'agit de grandes familles (de 3 à 7 femmes actives) où la main d'oeuvre féminine est sans doute considérée comme suffisante.

Dans les 5 autres cas, il s'agit de familles en situation précaire où les femmes semblent chercher à gagner un maximum de paddy, quitte à effectuer des travaux pénibles.

* 45% des femmes interrogées emploient systématiquement des salariées, rémunérées en nature (elles reçoivent une fraction de la quantité de paddy obtenue - cf page 33).

Ces salariées sont le plus souvent des femmes Bella ou Peul dont les familles ont afflué à Niono à la suite de la sécheresse.

A cet égard, on remarque un emploi massif de salariées à Niono Colonisation N1 (8 cas sur 9). Cela peut-il s'expliquer par la proximité de la ville de Niono, qui constitue un réservoir de main-d'oeuvre ? Ou bien s'agit-il d'un phénomène social, les femmes du N1 se considérant un peu comme des "citadines" et étant plus enclines à se dégager des travaux pénibles ?

* 12 femmes (31%) choisissent à chaque récolte la meilleure solution pour elles en fonction des facteurs précédemment cités. Pour ces paysannes, l'aspect décisionnel est donc important et cela justifie pleinement le terme d'activité autonome.

Finalelement, la participation des femmes à la riziculture familiale se limite surtout à un apport de travail, les décisions techniques et économiques étant prises par les hommes.

Cependant, une fois la récolte familiale effectuée, les femmes peuvent gagner leur propre paddy en glanant dans les champs récoltés ou en rebattant les pailles.

Ces activités supplémentaires et autonomes jouent un rôle important dans la constitution du revenu agricole féminin, ce qui sera développé dans la troisième partie.

II. ORGANISATION DU MARAICHAGE

Contrairement à la riziculture qui est une activité familiale, le maraîchage est essentiellement une activité individuelle, pouvant être pratiquée aussi bien par les hommes que par les femmes.

Trois thèmes vont être exposés ici :

- Les problèmes d'accès des femmes aux terres de maraîchage.
- Les types de main-d'oeuvre utilisée et les modalités d'emploi de la famille et des salariés.
- Un aperçu des cultures pratiquées et du calendrier cultural en relation avec celui des cultures céréalières.

1. Accès aux terres

La question de l'accès des femmes aux terres maraîchères fait partie des "points sensibles" de nos enquêtes.

En effet, il semble que certaines femmes préfèrent ne pas dire qu'elles cultivent une parcelle, de peur que cela les exclue d'une éventuelle distribution future de terres.

Le nombre de femmes pratiquant le maraîchage que nous avançons provient de recoupements entre les enquêtes-femmes 1988 et 1989, les enquêtes-exploitations 1988 et nos enquêtes-chefs d'exploitation 1989.

Nous avons mis un maximum de rigueur dans ces recoupements mais il faut cependant considérer les chiffres présentés comme des approximations.

Sur les 45 paysannes interrogées, 32 exploitent une ou plusieurs parcelles de maraîchage (soit 71%), et les 13 autres disent ne pas faire de maraîchage (soit 29%).

Il faut noter que la culture de gombo le long des parcelles de riz, que toutes les femmes pratiquent, n'est pas considérée ici.

a/ Répartition selon les villages

(cf T 9 annexe 10)

- * En zone réaménagée, 83% des femmes rencontrées ont des terres.
- * En zone non réaménagée, nous avons eu 64% de réponses positives.

Cette différence s'explique sans doute essentiellement par le fait que, dans le cadre du réaménagement, des parcelles de maraîchage ont été attribuées à chaque chef de famille sur la base de 0,02ha/actif (est actif toute personne de 15 à 55 ans).

Des terres ont donc été implicitement accordées aux femmes, sous réserve d'une redistribution effective des surfaces entre les membres de la famille.

Il semblerait donc que cette redistribution ait été correctement réalisée dans les villages enquêtés de la zone réaménagée (N1 et N4).

b/ Mécanismes de répartition des terres à l'intérieur de la famille

"Les parcelles des hommes sont trop petites pour en donner aux femmes".

Sur les 8 femmes ayant donné une raison à la répartition intra-familiale, cette réponse revient 7 fois. Cette idée est surtout présente en zone non réaménagée (6 réponses).

Une première explication à cela est que le maraîchage (et surtout la culture d'oignon) est une culture de rente et suscite donc à ce titre l'intérêt des hommes.

En conséquence, l'attribution de parcelles aux femmes n'advient qu'après que les hommes aient été satisfaits, et peut se révéler précaire: dans une des familles, toutes les parcelles des femmes ont été "réquisitionnées" lors du retour d'un jeune frère dans l'exploitation familiale.

Ce phénomène se justifie par le fait que le maraîchage est généralement la seule source de revenus personnels des jeunes chefs de ménages, alors que les femmes ont des revenus issus de la riziculture.

Malgré une apparence inégalitaire, cela constitue en fait souvent une répartition des sources de revenus à l'intérieur de la famille.

Parmi les femmes d'une même famille, il semble que les plus âgées mais encore "actives" bénéficient d'une priorité pour l'attribution de parcelles (3 femmes dans ce cas ont reçu des terres alors que les jeunes femmes de la famille n'en ont pas eu).

Cela s'explique socialement par la prééminence des femmes âgées par rapport à leurs belles-filles, et économiquement par le fait que les femmes âgées, démobilisées de la majeure partie des travaux rizicoles, ont besoin d'une autre source de revenus.

c/ Origine des terres exploitées par les femmes

* 29 femmes sur les 32 faisant du maraîchage (soit 91%) disent avoir reçu une parcelle de leur mari.

On constate donc que cette pratique de cession de terres par le mari est fréquente, aussi bien en zone réaménagée (15 cas) qu'en zone non réaménagée (14 cas).

Sur ces 29 femmes, deux ont en outre une deuxième parcelle obtenue gratuitement en dehors de la famille.

* Sur les 3 femmes faisant du maraîchage sans avoir obtenu de parcelle du mari, une en loue et les deux autres occupent une parcelle gratuitement.

L'obtention de terres en dehors de la famille reste donc un phénomène marginal, pour lequel on peut émettre quelques hypothèses explicatives:

- le manque de terres disponibles, signalé par 4 femmes,
- des problèmes financiers, signalés par 2 femmes,
- l'obstacle social ou culturel vis-à-vis de cette pratique,
- le manque de temps pour le maraîchage, mis en avant par 2 femmes.

d/ Perspectives

On remarque donc que l'accès des femmes aux terres maraîchères est largement conditionné par le bon vouloir des hommes.

En contre-partie, les femmes sont dégagées de la responsabilité du paiement de la redevance-eau pour le maraîchage (49000 F.CFA/ha): aucune d'entre elles n'a été sollicitée pour apporter sa contribution.

A ce titre, il serait intéressant d'évaluer, dans l'hypothèse d'une attribution de parcelles directement aux femmes, le poids de la redevance dans le budget de celles-ci.

2. Flux de main-d'oeuvre

La pratique du maraîchage, activité agricole individuelle, est l'occasion de flux de main-d'oeuvre entre les différents membres de la famille, donnant lieu à des contre-parties et compensations diverses.

Les femmes font parfois aussi appel à des manoeuvres salariés.

a/ Flux intrafamiliaux

Il ressort de nos enquêtes que le maraîchage est pratiqué soit par le mari, soit par la femme, soit par les deux dans 43 cas (sur 45).

* Le mari seul a une parcelle : 11 cas.

Dans la majorité des cas (8 cas sur 11), les femmes sont alors mobilisées pour travailler sur la parcelle du mari.

Les 3 femmes dispensées le sont pour des raisons précises: refus du mari de faire travailler sa femme aux champs, lourdeur des tâches ménagères, enfants remplaçant leur mère .

* La femme seule a une parcelle : 5 cas.

Dans 4 cas sur 5, le mari n'aide pas sa femme; dans le cinquième cas, le mari, qui effectue le piochage de la parcelle de son épouse, reçoit de celle-ci l'équivalent de la rémunération d'un salarié.

* Mari et femme ont tous deux des parcelles: 27 cas.

- Dans 12 cas (44%), il n'y a pas d'entraide entre le mari et la femme. 8 de ces femmes se font aider par quelqu'un d'autre, dont 6 en employant des salariés.
- Il y a 6 cas (22%) d'aide à sens unique, dont 5 cas dans le sens "la femme aide le mari". Dans le sixième cas, le mari s'occupe uniquement de la vente des produits cultivés par sa femme.
- L'aide réciproque entre mari et femme apparaît dans 9 cas (34%).

La répartition de ces 3 types d'aide selon la zone est présentée en annexe 10 T 10.

En zone réaménagée, l'absence d'entraide mari-femme est fréquente (7 cas) et s'accompagne souvent d'un recours à la main-d'oeuvre salariée (5 cas).

En zone non réaménagée, l'aide réciproque (7 cas) et l'absence d'entraide (5 cas) sont à peu près au même niveau, mais cette dernière ne donne pas lieu à l'emploi de salariés.

En observant cette situation, on peut émettre l'hypothèse que, en zone réaménagée, les femmes disposent de moyens financiers suffisants, ou bien réservent une partie de leur revenu pour l'emploi de salariés.

Elles se libèrent ainsi de la contrainte en relation avec la disponibilité ou le bon vouloir du mari (ou des autres membres de la famille) et acquièrent ainsi une autonomie totale pour le maraîchage.

Cela signifie:

- Soit que les moyens financiers des femmes sont plus importants qu'en zone non réaménagée.
- Soit que la contrainte disponibilité/bon vouloir des hommes est trop forte et pousse les femmes à trouver une autre solution à leur problème de main-d'oeuvre.

Une femme de la zone réaménagée explique ainsi son système de décision: "si j'ai du riz, j'en vends pour payer un salarié; si je n'en ai pas, je demande à mon mari de m'aider, mais il n'est pas toujours disponible car il est occupé par ses propres travaux de maraîchage; s'il ne peut pas m'aider, je me débrouille seule".

b/ Nature des travaux

Les tâches réalisées dans le cadre de l'aide intrafamiliale sont différentes pour les hommes et les femmes.

Cas des hommes:

Sur les 32 femmes ayant une parcelle, la moitié se décharge des travaux de **préparation du sol** sur le mari, un autre membre de la famille ou un salarié.

La première explication à cela peut être la pénibilité du travail. Il faut aussi prendre en compte le fait que la préparation du sol s'effectue en novembre-décembre, c'est-à-dire au moment de la récolte du riz pour laquelle les femmes sont mobilisées.

La vente des produits cultivés par les femmes est souvent effectuée par les hommes (10 cas), le produit de la vente revenant bien sûr aux femmes. Il s'agit le plus souvent de la vente de l'oignon en gros.

Cas des femmes :

Sur les 23 femmes qui aident leur mari (plusieurs réponses par femme), 17 font l'arrosage, 12 sont chargées des transports (fumier et/ou récolte) .

On note ici l'influence de la tradition dans les tâches des femmes: l'arrosage à la calebasse est dévolu aux femmes alors que l'irrigation "moderne" du riz est le domaine des hommes.

c/ Le système des contre-parties

Dans la majorité des cas, les produits maraîchers sont destinés à la vente, en totalité ou en partie (seules 3 femmes ont déclaré ne pas vendre leurs produits).

La présence d'un revenu monétaire permet donc la mise en place d'un système de contre-parties au sein de la famille, en compensation du travail.

Nous remarquons que, d'une manière générale, les contre-parties données aux hommes par les femmes sont plus importantes que dans la situation inverse.

Cela signifie peut-être que, socialement, la femme est tenue de rémunérer les services qui lui sont rendus par les hommes de la famille, alors que l'homme, qui prend normalement en charge un certain nombre de dépenses familiales, n'est pas dans l'obligation de rémunérer le travail de sa femme.

Le système travail/contre-parties au niveau du maraîchage n'est certainement pas dissociable du reste des activités.

Il est probable que dans certains cas l'on sorte du cadre strict de la rémunération directe d'un travail.

Le cadeau reçu à l'occasion des travaux maraîchers vient alors récompenser ou sanctionner un autre travail, voire une attitude particulière vis-à-vis de la famille ou du conjoint.

d/ L'emploi de la main-d'oeuvre salariée par les femmes

Parmi les 32 femmes ayant une parcelle, 10 ont déclaré avoir employé des salariés lors de la dernière campagne (contre-saison 88-89).

Le recrutement des manoeuvres se fait par l'intermédiaire du mari mais il semble établi que celui-ci ne peut pas refuser à sa femme d'engager un salarié pour elle : les femmes disposent de l'autonomie de décision sur leurs parcelles individuelles.

Les tâches confiées aux salariés sont le plus souvent les travaux de préparation du sol (8 cas sur 10).

Cela s'explique par la pénibilité du travail, et également par la concurrence avec les travaux de récolte du riz.

Le salaire journalier payé par les femmes est généralement de 500 F.CFA, ce qui est le tarif habituel.

Certaines femmes parviennent à faire faire des travaux à un moindre coût, par des parents ou des connaissances.

Nous avons déjà noté l'emploi plus fréquent de salariés par les femmes de la zone réaménagée.

Notre enquête ne nous permet pas de mettre en lumière les objectifs poursuivis par les femmes à travers l'emploi de main-d'oeuvre salariée.

S'agit-il d'une recherche d'allègement de leurs activités ?

Ou bien le but est-il d'obtenir une meilleure production par le biais d'un travail mieux fait, ou fait plus rapidement, ou à un moment où la femme n'est pas disponible ?

3. Les productions et le calendrier cultural

Après une énumération rapide des principales productions, nous allons étudier la question du calage des cycles culturaux des produits maraîchers et la concurrence des cultures céréalières vis-à-vis de ceux-ci.

a/ Les productions

Dans la zone d'étude, les productions les plus répandues sont l'"oignon" au sens large, la tomate et l'ail.

La surface cultivée en ail varie d'une année sur l'autre: elle est pratiquée massivement par les femmes après une année de bas prix sur les oignons.

L'"oignon" est une culture très pratiquée: sur les 32 femmes ayant une parcelle, 27 (soit 84%) cultivent l'"oignon".

Le terme d'oignon est employé pour trois produits: le gros oignon, l'échalote, et l'échalote traditionnelle (tigi kene) de petite taille.

L'échalote a la faveur des femmes car elle se conserve bien, alors que le gros oignon se dessèche rapidement.

La tomate est également très cultivée par les femmes.

Les variétés disponibles sur le marché sont Roma et Marmande. Roma est préférée car elle peut se conserver près d'une semaine après sa cueillette.

Les femmes cultivent également une variété de très petites tomates (appelées "minkon"), en repiquant des plants poussant spontanément pendant l'hivernage.

Les autres productions maraîchères sont:

- Le gombo, culture traditionnelle des femmes, pratiquée par toutes sur une parcelle ou sur les digues le long des canaux d'irrigation.
- Le chou pommé, d'introduction récente, encore peu cultivé.
- Le maïs, qui se consomme grillé en épis vers la fin de l'hivernage.
- L'aubergine traditionnelle, dont les fruits et surtout les feuilles entrent dans la composition des sauces.

On trouve également du coton et du tabac, cultivés surtout par les vieux.

b/ Calage des cycles cultureux - Concurrence avec la production céréalière

Le calendrier cultural est présenté en annexe 11 .

La majorité du maraîchage est réalisée pendant la saison sèche froide, c'est-à-dire de décembre à mars.

La période décembre-janvier est particulièrement surchargée: en décembre sont installées les pépinières d'oignon et de tomate, les plants étant repiqués en janvier; l'ail est également semé en décembre.

Cette période correspond également à la récolte des céréales (mil d'abord, puis riz), et un décalage de celle-ci peut mettre en difficulté, voire même compromettre la campagne maraîchère.

La fin de la campagne maraîchère coïncide avec le début des travaux de contre-saison sur le riz.

Les hommes sont pris par ces travaux alors que les femmes, peu mobilisées à ce niveau, peuvent se consacrer plus facilement au maraîchage.

Le maraîchage d'hivernage est peu pratiqué, à cause d'une part de la concurrence des cultures céréalières, et d'autre part des conditions climatiques peu favorables (excès d'eau).

Le grand nombre de femmes pratiquant le maraîchage montre bien l'importance de celui-ci.

En tant qu'activité individuelle, il permet à la paysanne de se constituer un revenu personnel indépendant, ce qui sera développé lors de l'étude du revenu agricole féminin (page 35).

L'accès des femmes aux terres maraîchères dans le cadre du Projet Retail, bien qu'encore imparfaitement réalisé, semble plus facile qu'une zone non réaménagée.

A ce titre, le mode d'attribution des terres en vigueur au Projet Retail, qui octroie les terres aux chefs de famille, paraît avoir été bien compris dans les villages enquêtés puisque, d'une manière générale, les terres ont bien été redistribuées par la suite à tous les membres de la famille et notamment aux femmes (ce qui n'est cependant pas le cas dans l'ensemble des villages de la zone réaménagée).

Au point de vue technique, le maraîchage souffre surtout du manque d'encadrement: difficultés à trouver des semences de nouvelles variétés, problèmes phytosanitaires, excès d'eau et problèmes de drainage sur certaines terres, etc...

Cependant, le principal souci des femmes semble la commercialisation. Celle-ci n'étant pas organisée, on assiste à des afflux de produits et donc à des baisses des cours en pleine saison de production.

Ce problème sera détaillé dans la partie concernant les revenus maraîchers (page 36).

Troisième partie :

Formation du revenu agricole féminin et rôle des femmes dans le système de gestion des ressources de l'exploitation

Le revenu agricole féminin se caractérise par de multiples sources et des formes diverses, que nous allons exposer dans cette partie.

Il forme le plus souvent la base du budget féminin, dont nous allons étudier les modalités d'insertion dans le système de gestion des ressources familiales.

I. LE REVENU AGRICOLE DES FEMMES

Nous allons aborder ici trois aspects du revenu agricole féminin: les revenus des cultures céréalières, les revenus maraîchers et les salaires.

1. Le revenu des femmes dans les cultures céréalières

Celui-ci a trois origines : les rémunérations directes, les cadeaux offerts par le chef de famille à l'issue de la récolte et les gains autonomes du glanage et du rebattage.

a/ Rémunération et cadeau : mécanismes de répartition

La distinction entre rémunération et cadeau n'est pas très nette. Si l'on considère que la rémunération consiste en ce que le chef de famille est (socialement) tenu de donner, il ne s'agit alors que du paddy distribué aux aides et "namadés" (famille éloignée) venant participer à la récolte.

En effet, la rémunération des femmes de la concession ne semble pas strictement obligatoire (sur les 33 femmes ayant répondu à cette question, 5 n'ont rien reçu en hivernage).

En fait, nous avons choisi de qualifier de rémunération le "prix du vannage" (c'est-à-dire le paddy donné aux vanneuses à la fin du vannage), quel que soit le statut de la personne qui le reçoit (famille ou extérieur).

Les cadeaux éventuels sont donnés aux femmes de la concession une fois la récolte rentrée.

La quantité reçue est fonction de la production, nous ont affirmé toutes les femmes interrogées.

Il n'y a généralement pas de cadeau lors de la récolte de contre-saison, de même que lors de la récolte de mil.

→ Les modalités de répartition :

Le prix du vannage est généralement donné une fois le vannage terminé. La quantité globale est donnée par le chef de famille, la femme la plus âgée se chargeant de la répartition.

En fonction du nombre d'aides à servir, la quantité restant disponible pour les femmes de la concession est plus ou moins importante. A ce titre, il faut noter que les femmes interrogées au N8, village Minianka ayant conservé des liens étroit avec le pays d'origine, reçoivent peu de paddy au vannage car de nombreux namadés viennent, qu'il faut nourrir et rémunérer.

b/ Les gains autonomes

→ Le glanage:

Il semble que le réaménagement ait considérablement limité l'intérêt du glanage car les femmes y gagnent maintenant beaucoup moins.

Il y a trois raisons à cela:

- Les surfaces en culture sont plus faibles et les champs mieux entretenus.
- Les femmes sont plus aisément surveillées compte tenu de la petite taille des champs et ne peuvent pas laisser de paddy derrière elles.
- Les nouvelles variétés vulgarisées s'égrènent moins (surtout la variété de contre-saison).

→ Le rebattage:

Quand des salariées sont employées pour le rebattage, elles réclament en paiement une partie du paddy obtenu, et cette fraction dépend du rapport paille/grain.

Si ce rapport est élevé, ce qui est le cas avec les nouvelles batteuses VOTEX, les salariées demandent la moitié du paddy.

Si ce rapport est faible (cas des grosses batteuses de l'Office du Niger), elles se contentent de 1/3 de la quantité totale.

L'influence des salariées dans la négociation semble donc s'accroître: une femme déclare laisser également la paille aux salariées Bella; une autre affirme que l'an dernier les Bella ont refusé le travail car il n'y avait pas assez de paddy à gagner.

L'innovation technologique constituée par la batteuse VOTEX semble donc jouer en défaveur des paysannes, qui gagnent ainsi moins lors du rebattage.

c/ Aspect quantitatif

Nous avons rencontré quelques problèmes pour déterminer les quantités de paddy reçues par les femmes.

Certaines femmes n'ont pas voulu dire ou ont affirmé ne pas savoir combien elles avaient gagné.

Pour les autres, il se pose le problème de la conversion; les quantités sont évaluées en sacs (de différentes contenances), baignoires, "gongos" (sorte de seau), calebasses, ... Nous avons tenté d'obtenir le maximum de précision, mais il n'en reste pas moins que les chiffres présentés ne sont qu'approximatifs.

Les données individuelles portant sur les gains de l'hivernage 1988 et de la contre-saison 1989 sont présentés en annexe 12 .

Nous avons calculé les gains moyens en zone réaménagée d'une part, et en zone non réaménagée d'autre part:

* Hivernage 1988:

En zone réaménagée, moyenne= 243,6kg (écart-type=113,5)

En zone non réaménagée, moyenne= 416,3kg (écart-type=216,8)

* Hivernage 1988 + contre-saison 1989 (zone réaménagée)

Moyenne= 303,6kg (écart-type=126,7)

Pour l'hivernage 1988, on remarque une différence significative (test de comparaison de moyennes) de gain moyen entre la zone réaménagée et la zone non réaménagée, en faveur de cette dernière.

Peut-on considérer que le comportement de l'échantillon de la zone non réaménagée constitue une situation de référence pour la zone réaménagée vis-à-vis des modifications dues au réaménagement ?

Ou bien la situation est-elle plus complexe et d'autres facteurs interviennent-ils pour motiver ces différences ?

L'absence de données sur la zone réaménagée avant l'arrivée du projet ne nous permet pas de trancher entre ces deux hypothèses.

Les femmes de la zone Retail s'accordent pour dire qu'elles gagnent moins depuis le réaménagement. Pourtant, sur l'année, les gains moyens 1988-1989 ont été comparables entre la zone réaménagée et la zone non réaménagée (pas de différence significative, mais il faudrait faire la comparaison sur plusieurs années).

Il semblerait donc que le résultat par campagne soit seul pris en compte par les femmes. Quoi qu'il en soit, les paysannes de la zone réaménagée sont bien conscientes du fait que leurs gains n'ont pas augmenté proportionnellement à la récolte de l'exploitation.

Les résultats de l'hivernage 1988 montrent une dispersion des gains plus grande en zone non réaménagée qu'en zone réaménagée (mais là aussi, il faudrait vérifier ces résultats sur plusieurs années).

Les facteurs surface de l'exploitation, rendement, nombre de femmes dans la concession, ne semblent pas directement corrélés avec le gain des femmes et ne peuvent expliquer cette dispersion.

Le dynamisme personnel peut peut-être justifier ces écarts: certaines femmes glanent dans d'autres champs que ceux de la famille, effectuent un troisième battage après le rebattage, ou pratiquent beaucoup le vanage extérieur (dans d'autres familles).

En zone réaménagée, le fait que les femmes reçoivent presque systématiquement un cadeau (du moins après la récolte de l'hivernage) a peut-être tendance à réduire cette dispersion initiale.

Le suivi pluri-annuel des gains des femmes dans la riziculture permettrait d'étudier l'évolution de ceux-ci en fonction de la production de l'exploitation, afin de déterminer si chaque exploitation a effectivement une logique interne stable de redistribution des revenus (en relation avec le type d'exploitation ?) .

Le travail de suivi n'a pas pu être commencé cette année car les données recueillies l'an dernier sont incomplètes.

2. Le maraîchage, source de revenus personnels

Les produits maraîchers cultivés par les femmes ont deux destinations: l'autoconsommation et/ou la vente.

a/ Autoconsommation et vente

Sur les 32 femmes de l'échantillon pratiquant le maraîchage (cf T 11 annexe 10):

- * 23 femmes (soit 72%) gardent une partie des produits pour la consommation familiale et vendent le reste.
- * 6 femmes (soit 19%) vendent la totalité de leur production.
- * 3 femmes (9%) cultivent uniquement pour l'autoconsommation.

La majorité des paysannes (81%) se conforme donc à la tradition qui veut que la femme fournisse les légumes et condiments pour la sauce.

Cependant, l'aspect culture de rente est très développé, surtout pour l'oignon (dont la culture est également très prisée par les hommes). La proximité de Niono, important centre d'échanges économiques, favorise sans doute cette extension, ainsi que l'introduction de nouvelles variétés (échalote et gros oignon).

Six femmes interrogées disent d'ailleurs consacrer la totalité de leur production à la vente. leurs motivations semblent relever de 2 logiques différentes:

- D'une part, on trouve des femmes de grandes familles pour lesquelles l'aspect revenu personnel est primordial (4 cas).
"Avec le riz, tu travailles pour les hommes; avec le maraîchage, tu travailles pour toi", nous a dit une de ces paysannes.

- D'autre part, il y a des femmes dont le mari ne prend pas en charge l'achat de la totalité des ingrédients entrant dans la composition de la sauce ("le prix du condiment") mais qui fournit les produits maraîchers d'autoconsommation (2 cas).

Le maraîchage semble donc avoir deux intérêts pour la femme:

- La fourniture d'ingrédients pour enrichir la sauce familiale,
- L'apport d'un revenu(principal ou supplémentaire selon les cas).

La vente de produits transformés et conservés n'a pas été étudiée à travers notre enquête. Il semble cependant que les femmes pratiquent fréquemment le séchage (gombo, tomate, oignon, piment) pour conserver les produits.

Cela évite les ventes à bas prix en pleine saison de production et répartit les revenus sur une plus longue période.

Par exemple, les femmes préfèrent dans la mesure du possible, vendre les oignons secs ou la poudre d'oignon en septembre car les prix sont beaucoup plus élevés.

Pour les tomates, le problème de commercialisation est crucial. En pleine saison de production, les tomates produites dans toute la zone affluent sur le marché de Niono et il n'est pas rare que les prix chutent à 150 ou 200 F.CFA pour une vingtaine de kg.

Dans cette situation, l'étude et éventuellement l'amélioration des procédés de conservation seraient à encourager. Cela dégagerait peut-être des créneaux de commercialisation pour les femmes.

b/ Aspect quantitatif

Sur les 29 femmes qui vendent tout ou partie de leur production, seulement 10 ont pu nous indiquer leurs gains pour la campagne 1988-1989. Il s'agit pour la plupart d'une fraction du gain total, qui reste non évalué.

Deux raisons à cela:

- Les femmes prétendent ne pas savoir exactement combien elles gagnent aux petites ventes hebdomadaires (gombos, tomates,...).
- Plusieurs paysannes n'ont pas encore vendu la totalité de l'oignon produit.

Parmi les 10 femmes ayant répondu, 7 d'entre elles ont obtenu des sommes comprises entre 5000 et 10000 F.CFA. Il est probable que ces chiffres sous-estiment le gain annuel, compte tenu des raisons précédemment invoquées.

Seul un suivi plus précis de la campagne maraîchère permettrait d'évaluer d'une part les charges (semences, engrais, salaires, coût du transport,...) et d'autre part le produit (quantité et devenir de la production). On pourrait ainsi obtenir des données fiables sur les revenus issus du maraîchage.

3. Le travail agricole salarié

Le travail agricole salarié féminin apparaît à travers nos enquêtes comme un phénomène en extension: en 1988, 4 femmes ont déclaré le pratiquer; elles sont 10 en 1989. (cf T 12 annexe 10).

Le repiquage salarié est surtout pratiqué (9 réponses), généralement par des femmes ne participant pas au repiquage familial (7 cas) et donc disponibles à ce moment-là.

Cependant, deux paysannes mobilisées pour le repiquage familial font également du travail salarié, essentiellement dans la période comprise entre le repiquage de la sole de simple culture et celui de la sole de double culture. La contrainte temps ne semble donc pas rédhibitoire, d'autant plus que la saison de repiquage est très longue.

Les femmes travaillent toujours en groupe (familial ou de voisinage). Une des femmes a la responsabilité de répartir les gains.

La nécessité d'un emploi massif de salariés pour le repiquage amène l'apparition de situations nouvelles: manquant de main-d'oeuvre, un chef d'exploitation a embauché un groupe de repiqueuses, dont fait partie sa propre femme, qui est ainsi salariée de son mari.

Les salaires des femmes sont identiques à ceux des hommes:

- 500 F.CFA/jour pour l'arrachage des plants.
- 1750 F.CFA pour le repiquage d'un petit bassin (1/10 ha).
- 5000 F.CFA pour le repiquage d'un grand bassin (1/3 ha).

La fourchette de gain enregistrée sur notre échantillon va de 1500 à 5000 F.CFA/femme.

Une autre tâche salariée féminine est le rebattage (3 réponses). C'est un travail particulièrement pénible, pratiqué surtout par les femmes ne participant pas à d'autres travaux (dispensées par l'âge ou pour des raisons religieuses) et ayant besoin d'un revenu extérieur.

Les femmes prennent par elles-mêmes la décision de s'employer comme salariées et "le mari ne dit rien" tant que la femme remplit ses devoirs ménagers et familiaux.

L'apport d'un revenu autonome supplémentaire est la principale motivation du travail salarié. Le repiquage salarié présente l'avantage d'apporter un revenu dans une période critique (période de soudure).

Finalement, les revenus agricoles féminins sont de deux types:

- La rémunération et les cadeaux en paddy obtenus pour des travaux que les femmes sont tenues d'accomplir dans la riziculture familiale.
- Les gains autonomes, c'est-à-dire dont l'obtention dépend de chaque paysanne. Ce sont les revenus maraîchers (dans la mesure où la femme dispose d'une parcelle), les gains provenant des travaux rizicoles dont la décision revient aux femmes (glanage et rebattage) et les salaires.

Le réaménagement et l'intensification de la riziculture semblent jouer de plusieurs manières sur ces différents revenus:

- Une quantité de paddy donnée en cadeau après la récolte apparaît plus souvent en zone réaménagée.
- Les gains issus du glanage et du rebattage ont diminué depuis le réaménagement de la zone du projet.
- Les femmes ayant plus souvent des parcelles de maraîchage en zone réaménagée qu'en zone non réaménagée, elles disposent plus fréquemment de revenus maraîchers.
- Le travail salarié semble en extension en raison de la forte demande en main-d'oeuvre au moment du repiquage. Il est surtout pratiqué par des paysannes de la zone non réaménagée.

La pratique du repiquage salarié est très intéressante au niveau économique car elle permet de disposer d'un revenu en période de soudure ce qui est un facteur de sécurisation important.

II. ROLE DES FEMMES DANS LA GESTION DES RESSOURCES AU NIVEAU DE L'UNITE DE PRODUCTION

Nous allons étudier successivement dans cette partie la complémentarité des budgets familiaux et individuels - et notamment féminins -, la contribution des femmes à la fourniture de l'alimentation familiale, ainsi que les méthodes utilisées par les femmes pour réguler et répartir leurs revenus sur l'année.

1. Budget familial et budgets individuels

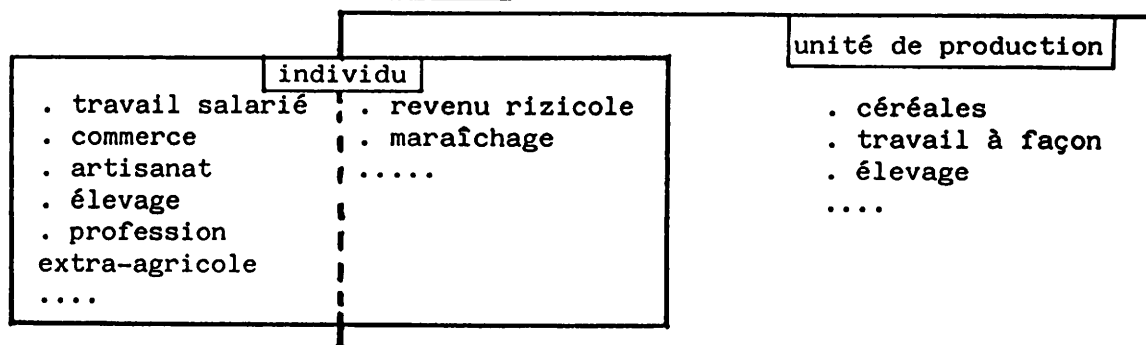
a/ Schéma général

Le système de gestion des ressources se caractérise par la co-existence et la complémentarité de deux types de budgets: le budget familial et les budgets individuels.

Le budget familial est alimenté par les revenus agricoles ou para-agricoles de l'exploitation familiale. Il est géré le plus souvent par le chef de famille. L'existence et la bonne gestion du budget familial permet de garantir la reproduction du système de production et de maintenir la cohésion de l'unité familiale.

Les budgets individuels sont constitués de revenus personnels et servent à assurer des dépenses non prises en charge par la structure familiale.

→ Les sources de revenus:



L'unité de production tire l'essentiel de son revenu de la riziculture. Le travail à façon (labour, battage,...) est surtout le fait d'exploitations sur-équipées qui rentabilisent ainsi leur matériel. L'élevage constitue une forme d'accumulation et d'épargne.

Les sources de revenus personnels sont très diverses selon les individus. L'éventail des possibilités va d'une petite activité annexe, telle que le tressage des cheveux, à une profession permanente (médecin par exemple).

Une partie des revenus personnels est directement dépendante de l'unité de production. Il s'agit des revenus agricoles acquis dans le cadre de l'exploitation familiale.

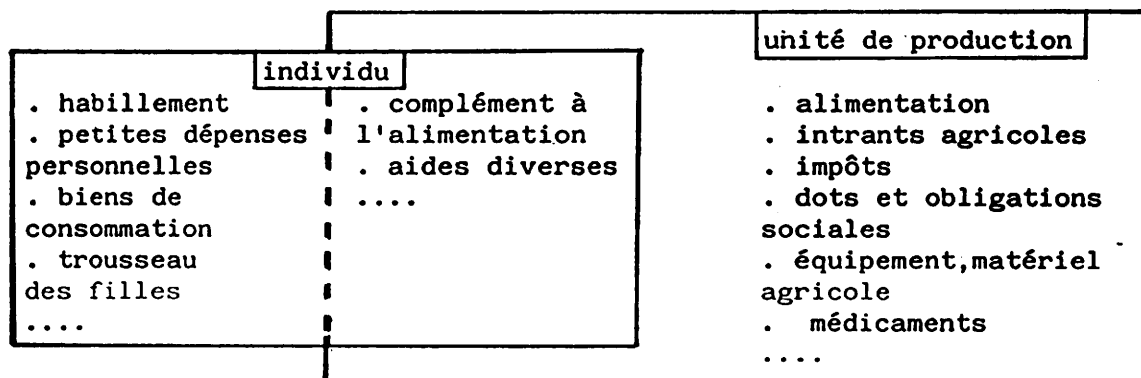
Le revenu rizicole des femmes a été étudié dans la partie précédente. Pour les hommes, il y a parfois redistribution des surplus (en paddy ou en argent) entre les chefs de ménages. Nous en avons rencontré 10 cas au cours de nos enquêtes.

L'existence d'un revenu rizicole masculin permet de garantir, surtout dans les grandes familles, l'intérêt des jeunes hommes pour la riziculture. Cela constitue sans doute un facteur d'efficacité du travail.

L'obtention d'un revenu individuel semble être l'objectif principal, aussi bien des hommes que des femmes, car elle conditionne l'autonomie économique de chacun.

De plus, la multiplication des sources de revenus est un élément de sécurisation pour la famille.

→ L'utilisation des revenus :



Les dépenses relevant du budget familial sont clairement définies et limitées, de façon à peu près identique pour chaque famille.

La possibilité de prélèvement du chef de famille sur le budget familial pour satisfaire des besoins personnels semble varier selon les familles: interdite dans certaines (7 de notre échantillon), elle semble pratique courante dans d'autres (10 dans notre échantillon).

Deux explications possibles à ces différences:

- Si le chef de famille est trop âgé pour disposer de revenus individuels issus de son propre travail, il peut prélever dans la caisse commune.
- Le chef de famille peut se servir lors de la redistribution des surplus aux chefs de ménages.

Les modalités de gestion du budget familial n'ont pas été précisément établies au cours de nos enquêtes. Il faudrait pour cela réaliser des entretiens plus approfondis auprès des chefs de famille.

Ces modalités sont pourtant déterminantes pour assurer la bonne marche de la famille et de l'exploitation.

Les dépenses relevant des budgets individuels sont en fait toutes celles qui ne sont pas prises en charge par le budget familial. Le budget individuel a un rôle de complément vis-à-vis du budget familial, de manière à satisfaire au mieux les besoins personnels.

b/ Les flux financiers et la porosité des budgets

Le schéma général de répartition doit être affiné par l'étude des flux financiers intrafamiliaux, entre les individus d'une part, et entre individus et budget familial d'autre part.

En effet, les différents budgets ne sont pas étanches et la responsabilité des différentes dépenses n'est pas immuable.

→ Les flux financiers interindividuels

Les échanges d'argent entre mari et femme sont couramment pratiqués. Sur les 42 réponses obtenues, nous avons rencontré 34 cas (81%) où les femmes s'adressent exclusivement ou entre autres à leur mari quand elles ont besoin d'argent. 37 femmes (sur 42) nous ont aussi affirmé que leur mari s'adresse à elles en cas de besoin. Cette réponse massive correspond-elle à la réalité ou bien masque-t-elle une certaine méconnaissance des femmes vis-à-vis du budget du mari (ou bien ces renseignements sont-ils confidentiels ?) ?

Les échanges d'argent se font soit sous forme de prêt, soit sous forme de cadeau, selon la somme et la disponibilité financière de celui qui est sollicité.

→ La porosité des budgets

Sur le plan qualitatif, les exemples de flux cités par les femmes portent :

- Soit sur des dépenses relevant des budgets individuels (vêtements des enfants ou réparation d'un vélo par exemple).
- Soit sur des dépenses relevant du budget familial (médicaments, dot).

Les apports des femmes au budget familial permettent de pallier aux défaillances des chefs de famille. Les épouses de ceux-ci sont donc particulièrement sollicitées en relais de leur mari.

A ce titre, il est important pour les femmes âgées de disposer de revenus conséquents car elles jouent un rôle économique déterminant dans la famille. En situation difficile, la contribution des femmes au budget familial est essentielle, et se manifeste surtout au niveau de la gestion des ressources alimentaires, ce que nous allons développer dans le paragraphe suivant.

2. La gestion des ressources alimentaires

L'alimentation quotidienne est basée sur un plat de céréales (riz ou mil) accompagné d'une sauce de condiments et de légumes divers, avec éventuellement de la viande ou du poisson.

a/ Les céréales

La fourniture des céréales pour la consommation familiale est une responsabilité masculine, et le choix de la céréale (riz ou mil) revient également aux hommes.

→ Riz ou mil ?

Bien que la monoculture rizicole soit officiellement de règle à l'Office du Niger, les paysans ne consommant que du riz tout au long de l'année ne semblent pas très nombreux dans la zone d'étude.

annexe 10): Dans notre enquête, sur 36 réponses à cette question (cf T 13

* 1 famille ne consomme que du riz pendant toute l'année,
* 22 familles (61%) consomment en alternance riz et mil,
* 13 familles consomment du mil exclusivement en période de soudure (36%).

Les raisons avancées pour justifier la consommation en alternance de riz et de mil sont:

- des raisons économiques (le mil est moins cher à l'achat que le riz),
- des raisons de santé,
- l'habitude familiale.

→ Le rôle des femmes en période de soudure:

Les problèmes de soudure ne sont pas rares: 16 femmes interrogées (39%) affirment qu'il y a déjà (au moment de l'enquête) ou qu'il va y avoir des problèmes de soudure (cf T 14 annexe 10).

Les réactions des femmes en période de crise alimentaire sont de plusieurs types:

- "C'est l'affaire des hommes", c'est aux hommes de fournir les céréales, au besoin en prenant un crédit pour en acheter. Parallèlement, elles font des petits plats avec leur riz personnel pour elles-mêmes et leurs enfants quand la quantité cuisinée pour la famille apparaît insuffisante.

- Certaines femmes (7/28) remettent leur riz personnel dans la consommation familiale (surtout dans les petites familles).

- Dans une des familles rencontrées, les problèmes de soudure sont si graves que la famille éclate en ménages restreints en période de crise. A ce stade, la femme utilise son riz personnel pour nourrir son mari et ses enfants.

Il faut noter que les réponses à notre enquête ne permettent pas de conclure à une meilleure situation alimentaire en zone réaménagée par rapport à la zone non réaménagée (44% de problèmes de soudure en zone Retail, 35% en zone hors Retail), malgré une production globale plus élevée.

Cette différence provient peut-être de la composition de notre échantillon, mais on peut poser l'hypothèse que l'intensification, notamment parce qu'elle engendre des coûts de production élevés, ne semble pas suffire à solutionner les problèmes de base des familles paysannes.

Nous remarquons aussi la fréquence importante du travail salarié féminin dans les familles où des problèmes d'autosuffisance alimentaire sont à craindre: sur les 9 femmes interrogées pratiquant le repiquage salarié, 7 nous ont dit par ailleurs que la famille connaissait des problèmes de soudure. 2 de ces paysannes nous ont clairement indiqué qu'elles allaient utiliser l'argent ainsi gagné pour acheter du mil.

Le rôle des femmes dans l'approvisionnement en céréales est donc déterminant en situation de crise. Elles préservent dans la mesure du possible une alimentation correcte à leurs enfants, et, dans certains cas, elles peuvent en partie ou totalement "prendre le relais" du chef de famille en difficultés.

b/ Les ingrédients de la sauce

La fourniture des ingrédients composant la sauce semble être traditionnellement une responsabilité féminine.

Les ingrédients sont en partie autofournis (produits maraîchers, produits de cueillette), en partie achetés.

Dans de nombreuses familles paysannes, les hommes sont maintenant censés "payer le prix du condiment", pendant au moins une partie de l'année: (cf T15 annexe 10)

- * dans 39% des cas rencontrés, les hommes fournissent seuls le condiment .

- * dans 13% des cas, les femmes le fournissent seules.

- * dans 47% des cas, la responsabilité est partagée selon les possibilités de chacun.

"La femme complète" est la formule consacrée pour indiquer que la femme n'a pas la charge TOTALE du "prix du condiment". En fait cette expression cache de nombreuses disparités entre les familles: la somme engagée pour le condiment (par personne et par semaine) par le chef de famille varie sur notre échantillon de 20 à 875 F.CFA.

D'après les renseignements que nous avons recueillis auprès des femmes, il semble qu'il soit possible de confectionner une sauce "correcte" avec environ 50 F.CFA par personne et par semaine. Cependant, il ne faut pas négliger l'effet de rivalité entre coépouses ou belles-soeurs pour la préparation du meilleur plat possible, ce qui entraîne une certaine "inflation" au niveau de la quantité et de la variété des ingrédients utilisés.

En cas de situation économique difficile, les femmes deviennent souvent les seules responsables pour la fourniture des ingrédients de la sauce. Il existe alors deux types de stratégies:

- le circuit direct, qui consiste à vendre le paddy ou les produits maraîchers produits pour "payer le condiment",
- le circuit indirect, dans lequel la femme vend une quantité importante de paddy pour acquérir un stock de marchandises destinées à la vente, le produit de la vente servant à l'achat des condiments et à la reconstitution du stock commercial (Cette idée sera reprise dans le paragraphe suivant sur la dynamique annuelle des ressources, qui développe la notion de régulation des revenus).

c/ La fourniture du bois de chauffe

Le bois de chauffe est difficile à trouver à proximité des villages. Généralement, les chefs de famille envoient les jeunes gens en chercher en brousse, ou bien l'achètent par charrettes.

A travers nos enquêtes, nous avons rencontré 3 femmes auxquelles incombe la responsabilité de la fourniture du bois. Il s'agit dans les trois cas d'exploitations en difficultés dans lesquelles le chef de famille ne peut pas prendre en charge cette dépense.

|| Finalement, le rôle des femmes dans la gestion des ressources alimentaires est surtout déterminant en situation de crise et dans les exploitations en difficultés. Elles interviennent alors financièrement avec leurs propres revenus pour assurer la subsistance de la famille.

3. La dynamique annuelle des ressources

Nous venons de voir l'importance des revenus féminins pour la vie de l'unité familiale. Comment les femmes procèdent-elles pour répartir sur l'année leur revenu agricole obtenu seulement aux périodes de récolte ?

a/ Stockage des produits

D'après les paysannes, il est plus facile de conserver un produit plutôt qu'une somme d'argent (risque de gestion dispendieuse). Le stockage en nature est donc largement pratiqué, pour les céréales notamment.

A ce niveau, la conservation correcte des produits stockés est donc un facteur essentiel pour assurer la bonne marche de l'économie familiale.

b/ Investissements, capitalisation et petit commerce

Un investissement important constitue également un moyen de blocage des ressources. Il s'agit principalement de l'achat d'animaux (bovins, ovins, caprins).

"Les animaux, c'est la banque des femmes", nous a dit un chef d'exploitation. Et, de fait, cet investissement semble rémunérateur: une femme rencontrée a acheté un mouton au moment de la récolte du riz et l'a revendu 6 mois plus tard le double de son prix d'achat.

Malgré cet avantage, l'élevage d'animaux est peu répandu parmi les femmes (ou bien se gardent-elles de le confier à la première enquêtrice venue!). Lors de la revente, la femme se trouve à nouveau à la tête d'un capital et non d'un revenu échelonné.

L'achat d'animaux permet d'accroître le revenu annuel mais ne contribue pas beaucoup à sa régulation.

En revanche, la constitution d'un petit stock commercial a la faveur des femmes. Les produits commercialisés sont le plus souvent des condiments ou autres produits alimentaires achetés en gros à Niono et revendus au détail dans les villages.

Le stock est renouvelé selon les besoins et le bénéfice est utilisé pour les dépenses quotidiennes. Le niveau de bénéfice n'est pas très élevé mais le but de régularisation du revenu est atteint.

c/ La transformation des produits

La transformation des produits constitue une étape supplémentaire dans le circuit du petit commerce. Il peut s'agir de produits alimentaires tels que soubala (condiment à base de néré), pâte d'arachide, dégué (bouillie de mil), gâteaux, sandwiches... , ou bien de produits non alimentaires (savon, fil de coton...).

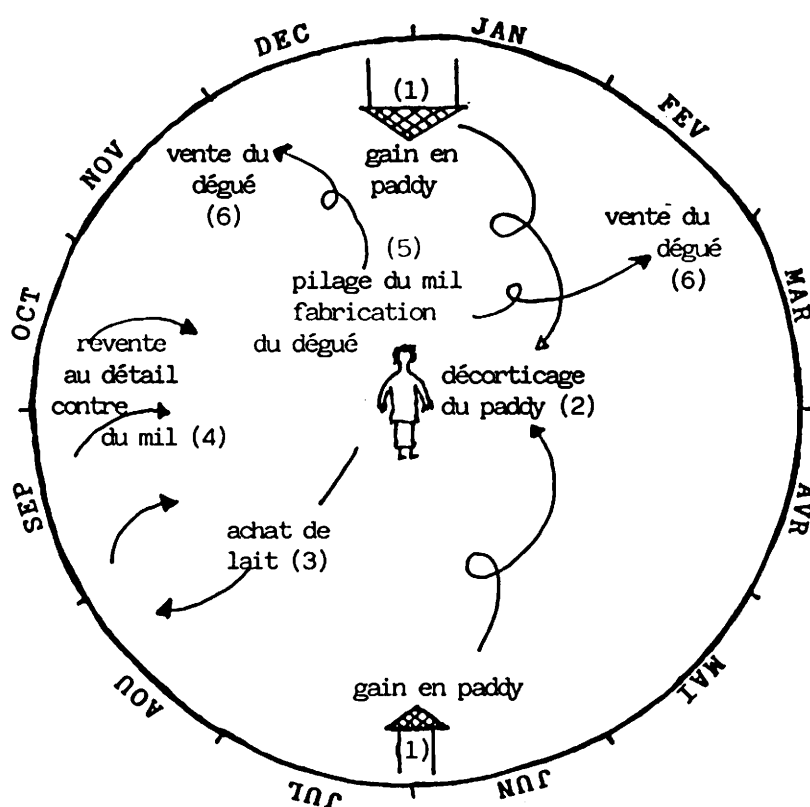
Ces pratiques n'ont pas été étudiées avec précision à travers nos enquêtes mais il semblerait que ces activités soient souvent réalisées par des femmes âgées détachées des travaux ménagers et pour lesquelles l'investissement en temps n'est pas un facteur de blocage.

Si cette hypothèse s'avérait pertinente, l'étude de ces circuits de transformation-vente serait intéressante car les revenus des femmes âgées (ne travaillant plus ou peu sur le riz familial) présentent des spécificités importantes et jouent un rôle particulier au sein de la famille.

d/ Les chaînes commerciales

Les femmes rencontrées au cours de nos enquêtes combinent parfois plusieurs types de commerce: ventes, échanges, transformation, et constituent ainsi des chaînes commerciales complexes s'étalant sur toute l'année.

A titre d'exemple, voici la description d'une chaîne commerciale pratiquée par une femme de la zone réaménagée:



Une partie du paddy gagné est décortiquée manuellement et échangée contre du lait caillé auprès des Peuls de Niono.

Le lait est ensuite détaillé au village, et échangé contre du mil. En saison sèche, le mil est pilé pour fabriquer du dégué (bouillie), qui est vendu au marché de Niono.

e/ Les apports extérieurs à l'exploitation

Il est fréquent de voir un ou plusieurs membres de la famille pratiquer une activité hors de l'exploitation. Il peut s'agir d'une activité temporaire en saison creuse ou bien au contraire en période critique, comme on l'a vu pour le repiquage salarié, ou alors d'une activité professionnelle permanente.

Ces apports sont échelonnés dans le temps car ils correspondent soit à un salaire, soit à la vente de produits artisanaux (tissus, cordes, ...) soit à des prestations de service (tressage des femmes).

Ce type de revenu favorise donc la régulation des budgets familiaux et individuels.

Finale-ment, les individus apportent de nombreuses solutions au problème de la régulation annuelle des revenus.

La pratique des cultures de contre-saison tend également à une meilleure répartition des revenus. Pourtant, il semble que cela ne suffise pas à résoudre tous les problèmes car même l'alimentation est parfois déficiente.

Production insuffisante ou gestion des ressources imprévoyante ?

Nous ne disposons pas des éléments nécessaires pour choisir entre ces deux hypothèses. Tout au plus pouvons nous dire que si la production est globalement meilleure en zone réaménagée, les problèmes alimentaires n'y sont pas absents.

En résumé de cette partie, on peut dire que la gestion des ressources au niveau de la famille et des individus forme un système complexe d'interactions et de complémentarités, évoluant au cours de l'année selon les besoins.

L'efficacité de ce système détermine la survie des familles et le fonctionnement des exploitations.

Le rôle des femmes au niveau de la gestion des ressources familiales, bien qu'en partie occulté, se révèle essentiel en situation de crise, d'où l'importance de la constitution du revenu féminin.

Quatrième partie :

Typologie -

Conclusions - Suggestions

Dans cette dernière partie, nous allons exposer notre proposition de typologie des situations féminines (qui est basée sur la typologie mise au point par A. CORREZE), des suggestions pour la poursuite du travail et une synthèse des résultats.

I. CONTRIBUTION A L'ELABORATION D'UNE TYPOLOGIE DES SITUATIONS FEMININES

1. La typologie établie lors de l'étude précédente

a/ Justification

La typologie existante distingue quatre groupes de femmes, selon leur charge de travail domestique:

Type A : femmes âgées dispensées des travaux domestiques, ne participant plus au tour de cuisine.

Type B : femmes "actives" dans les grandes familles (comportant au moins 3 femmes actives), ayant à peu près un tour de cuisine par semaine.

Type C : femmes "actives" dans les familles moyennes (moins de 3 femmes actives) ayant des tours de cuisine rapprochés.

Type D : femmes "actives" dans les familles restreintes monogames.

Le niveau d'activité domestique est en effet déterminant car il est à la base de l'activité féminine.

Les travaux domestiques constituent "le minimum" de ce que toute femme mariée doit faire et conditionnent les possibilités de travail hors de la sphère domestique.

b/ Le niveau d'activité agricole

Existe-t-il un lien entre le niveau d'activité domestique et le niveau d'activité agricole ?

L'enquête temps de travaux a apporté des éléments de réponse à cette interrogation, même si, cette enquête ne portant pas sur l'ensemble de la campagne, nous n'avons pas une vue globale de la mobilisation agricole des femmes. Ces résultats doivent être considérés comme des indicateurs et non pas des conclusions définitives.

Rappelons que nous avons suivi pendant environ deux mois les temps de travaux agricoles de 11 femmes (3 femmes de type B; 4 femmes de type C; 4 femmes de type D), la majorité d'entre elles participant au repiquage, les autres pratiquant d'autres activités agricoles.

La méthode de dépouillement et les calculs effectués sont présentés en annexe 9B .

Suite à l'étude des données recueillies, il semble que l'on puisse accorder à chaque type de femmes un niveau moyen de travail agricole:

- Les femmes A ne sont généralement pas mobilisées pour la riziculture familiale, hormis pour le vannage.
- Les femmes B pratiquent les activités agricoles à un niveau moyen mais constant, que ce soit pour la riziculture familiale, le maraîchage ou le travail salarié.
- Les femmes C se distinguent par un niveau d'activité agricole élevé, qui peut aller jusqu'à une mobilisation totale en période de pointe.
- Les femmes D ne consacrent pas des journées complètes au travail agricole, en raison du poids quotidien des activités domestiques. Cependant, elles peuvent parvenir à dégager un temps important en cas de besoin (pointe de travail).

|| On peut donc considérer que la typologie existante a pour base le niveau d'activité des femmes, tant domestique qu'agricole.

2. Les critères supplémentaires .

Les quatre type de femmes précédemment cités nous paraissent contenir une certaine hétérogénéité au niveau du degré d'autonomie de la femme et de son rôle économique au sein de la famille.

C'est donc dans ce sens que nous avons cherché à affiner la typologie.

Le croisement de la typologie "femmes" avec celle des exploitations de la recherche/développement n'a pas abouti car cette dernière comporte un trop grand nombre de types (12) par rapport à notre échantillon de femmes. En revanche, nous nous sommes appuyées sur cette typologie pour déterminer les exploitations en "bonne santé" et les exploitations en difficultés (cf annexe 5), notre hypothèse étant que ce critère est intéressant à confronter au rôle économique de la femme à l'intérieur de la famille.

a/ Les critères retenus

Nous avons choisi deux critères:

- le potentiel de diversification du revenu,
- le niveau de participation aux dépenses familiales.

→ Nous avons utilisé deux indicateurs pour le potentiel de diversification du revenu:

- La possibilité d'accès aux terres maraîchères,
- La pratique du travail salarié.

→ L'indicateur retenu pour le niveau de participation aux dépenses familiales est la contribution ou non à l'achat de condiments.

b/- Intérêts et limites de ces critères

Les indicateurs utilisés sont ceux dont nous disposons à la suite de notre travail d'enquête. Ils sont d'ordre qualitatif et peuvent receler d'importantes disparités.

A ce titre, l'évaluation du revenu global serait peut-être plus significative que le potentiel de revenu. Cependant, l'obtention de données fiables nécessiterait une enquête précise de budget, coûteuse en temps.

De même, la contribution ou non au "prix du condiment" cache une grande variété de situations: quel est le niveau de contribution ? S'agit-il d'une nécessité ou du désir de la cuisinière soucieuse de préparer un bon plat ?

Les critères choisis sont donc partiels mais ils déterminent quand-même les grands traits dessinant la situation des femmes: le travail, le revenu, l'implication dans l'économie familiale.

3. Présentation de la typologie

Les lignes directrices ayant guidées le choix des sous-types sont les suivantes:

- Le sous-type 0 est considéré comme le "type de base", et correspond à une situation moyenne sur le groupe considéré.
- Le sous-type 1 présente un potentiel de diversification du revenu supérieur au type de base.
- Le sous-type 2 se distingue par une faible diversification du revenu; il est centré sur l'exploitation et dépendant d'elle.

La typologie obtenue se présente ainsi:

Type A :

Il s'agit de femmes âgées (les "vieilles") dispensées des travaux domestiques et ne participant généralement qu'au vannage lors de la récolte du riz.

Leur faible nombre dans notre échantillon (6 femmes) ne nous a pas permis de mettre en évidence des distinctions à l'intérieur de ce groupe.

Il serait intéressant pour la poursuite du travail d'inclure dans l'échantillon un plus grand nombre de femmes, d'autant plus que nous avons remarqué le rôle économique important qu'elles jouent dans la famille (surtout en ce qui concerne les épouses des chefs de famille).

Type B :

Le type B regroupe les femmes "actives" des grandes familles, moyennement mobilisées pour les travaux rizi-
coles.

→ Nous avons distingué trois sous-types:

- B0 : ces femmes ont une parcelle de maraîchage et n'effectuent pas de travail salarié (9 femmes).
- B1 : ces paysannes pratiquent le travail salarié alors que cela ne semble pas convenir à leur statut social.
Il s'agit de femmes ayant un besoin d'argent particulier (trousseau à constituer; peu de gain rizicole; situation familiale difficile; ...) (4 cas).
- B2 : on trouve dans cette catégorie des femmes très dépendantes de la grande famille, dans des exploitations en bonne santé économique, à structure centralisée.
Ces femmes n'ont pas de parcelle de maraîchage et ne font pas de travail salarié (5 cas).

Il faut noter que le sous-type 2 n'est présent que dans le type B. Nous pouvons poser l'hypothèse que, dans les grandes familles, la volonté d'autonomie des femmes peut être inhibée par la rigidité de la structure traditionnelle, surtout lorsque les conditions de vie sont relativement bonnes.

Type C :

Les femmes de type C sont des femmes "actives" dans des familles moyennes. Leur charge de travail domestique est donc assez élevée.

La main-d'oeuvre familiale étant réduite, elles sont également très sollicitées pour les travaux agricoles.

→ Nous avons distingué deux sous-types:

- C0 : les femmes de ce groupe ont généralement une parcelle de maraîchage et elles ne pratiquent pas le travail salarié (8 cas).
- C1 : ces paysannes pratiquent à la fois le maraîchage et le travail salarié. Elles participent à l'achat du condiment (4 cas).

Type D :

Le type D est constitué de femmes "actives" dans des familles monogames.

Le poids des activités domestiques est très élevé pour ces femmes, d'autant plus qu'elles ont souvent des enfants en bas âge.

Elles sont mobilisées à temps partiel pour la riziculture mais elles peuvent être très sollicitées en période de pointe car la main-d'oeuvre familiale est généralement très réduite.

→ Deux sous-types ont été mis en évidence:

- D0 : occupées par les travaux domestiques et rizi-
coles, ces femmes ne font ni maraîchage ni travail salarié.
Elles ne participent pas à l'achat de condiments (5 cas).
- D1 : ces femmes pratiquent le maraîchage et/ou le travail salarié et utilisent une partie de leurs revenus pour participer à l'achat des ingrédients de la sauce familiale (4 cas).

Dans les types C et D, on constate que la diversification du revenu (sous-type 1) s'accompagne systématiquement de la participation à l'achat des condiments.

Existe-il un lien de causalité directe entre ces deux éléments ? Autrement dit, ces femmes pratiquent-elles une activité supplémentaire pour pouvoir acheter des produits alimentaires ? Ce point pourrait être éclairci par une étude plus fine des réactions des paysannes face aux situations de crise.

|| Cette typologie, regroupant des critères de niveau d'activité, de revenus et du rôle économique des femmes, prend en compte tous les aspects présentés dans cette étude.

II. SUGGESTIONS POUR LA POURSUITE DU TRAVAIL

1. Suggestions méthodologiques

A l'issue de cette étude, nous pouvons formuler quelques indications méthodologiques pour la poursuite du travail.

a/ Echantillonnage

L'effectif de l'échantillon des femmes serait à augmenter, surtout au niveau des femmes de type A (femmes âgées dispensées des travaux domestiques), de façon notamment à pouvoir établir des sous-types, s'il y a lieu.

Notre échantillon initial n'étant pas représentatif, il pourrait maintenant se révéler intéressant d'en composer un qui soit représentatif des types de femmes et d'exploitations. Le premier obstacle à cette réalisation est la nécessité de connaître la composition démographique des familles et la répartition des exploitations dans les différents types établis par la recherche/développement.

Ce nouvel échantillon pourrait permettre la réalisation d'un suivi plus précis et plus approfondi, ayant pour objectif l'analyse plus fine de l'évolution des situations féminines.

b/ Travail sur fiches

L'expérience positive de travail sur fiches de pointage remplies par les femmes elles-mêmes permet d'envisager la poursuite de ce type de travail.

Il faut toutefois insister sur la phase de test des différents dessins, puis de la compréhension globale de la fiche. Des modifications éventuelles pourront être effectuées selon les suggestions des paysannes. Cette phase est plus dynamique et active si elle est réalisée en petits groupes, mais il faut ensuite s'assurer que chaque femme a bien compris et est à même de remplir seule sa fiche.

c/ Restitutions

Le travail de suivi, qui mobilise la femme pour un certain nombre d'entretiens, et à plus forte raison le travail sur fiches, qui demande une attention quasi-quotidienne, rendent indispensables les restitutions des résultats aux paysannes, de manière à entretenir leur motivation et leur intérêt.

Ces restitutions tendent aussi à responsabiliser les femmes et à les faire sortir du rôle peu gratifiant d'"objet d'étude", ce qui va dans le sens d'un développement participatif.

d/ Conservation des documents

Il nous semble essentiel pour la réalisation d'un travail de suivi sur plusieurs années de conserver au niveau du projet des documents clairs et précis sur les études menées, les échantillons choisis, les résultats des enquêtes, ... sans parler des mémoires déjà rédigés sur ce sujet dans le cadre du projet.

2. Les points à suivre particulièrement

Un certain nombre d'éléments exposés dans notre étude nous semblent nécessiter un suivi particulier.

a/ Le revenu rizicole des femmes

Le bilan annuel des revenus rizicoles et leur répartition entre les différents travaux permettraient d'en suivre l'évolution sur plusieurs années. L'objectif visé est double:

- Déterminer pour chaque exploitation suivie la logique qui préside à la redistribution des revenus entre les différents membres de la famille, et notamment les femmes.
- Evaluer plus précisément l'impact du réaménagement sur les revenus rizicoles féminins, en fonction de la logique précédemment déterminée et par comparaison avec la zone non réaménagée (si cette situation de référence s'avère pertinente).

b/ Le maraîchage

Le suivi complet d'une campagne maraîchère apparaît indispensable pour évaluer l'importance de cette activité pour les femmes.

Les superficies mises en culture, les spéculations, les intrants, la main-d'oeuvre, la production, la part des ventes et de l'autoconsommation, la transformation des produits, le revenu, tous ces postes nécessitent l'enregistrement de données précises afin d'établir un bilan de campagne.

c/ Le travail salarié

La pratique du travail salarié semble apparaître, au vu des résultats de 1988 et 1989, comme un indicateur d'évolution important.

L'étude des conditions d'emploi des femmes, du temps consacré à ces travaux, de l'insertion de ceux-ci dans le calendrier des activités intrafamiliales, et des revenus pourrait permettre d'appréhender des aspects importants de cette évolution.

d/ L'autosuffisance alimentaire

Le suivi des productions, ventes et achats de céréales au niveau de la famille apporterait des éléments de compréhension à la gestion des ressources alimentaires.

Dans quelle mesure l'intensification de la riziculture (avec toutes les modifications qu'elle implique au niveau du système de production) apporte-t-elle une meilleure sécurité alimentaire ? Accentue-t-elle les problèmes d'autosuffisance alimentaire dans certaines familles ? Ou bien faut-il chercher au niveau de la gestion prévisionnelle des céréales le centre des problèmes d'autosuffisance ?

La gestion annuelle des céréales étant sous la responsabilité des hommes, les femmes ne semblent y intervenir qu'en cas de crise. Il serait alors intéressant d'approfondir les stratégies économiques développées par les paysannes pour se procurer les revenus nécessaires à la prise en charge d'une partie de l'alimentation familiale.

III. SYNTHESE

Nous allons récapituler d'abord les différents niveaux d'intervention de la femme au sein de l'unité de production familiale, puis présenter un bilan (provisoire) de l'impact du Projet Retail sur la situation des femmes.

1. Bilan du rôle de la femme au sein de l'unité de production

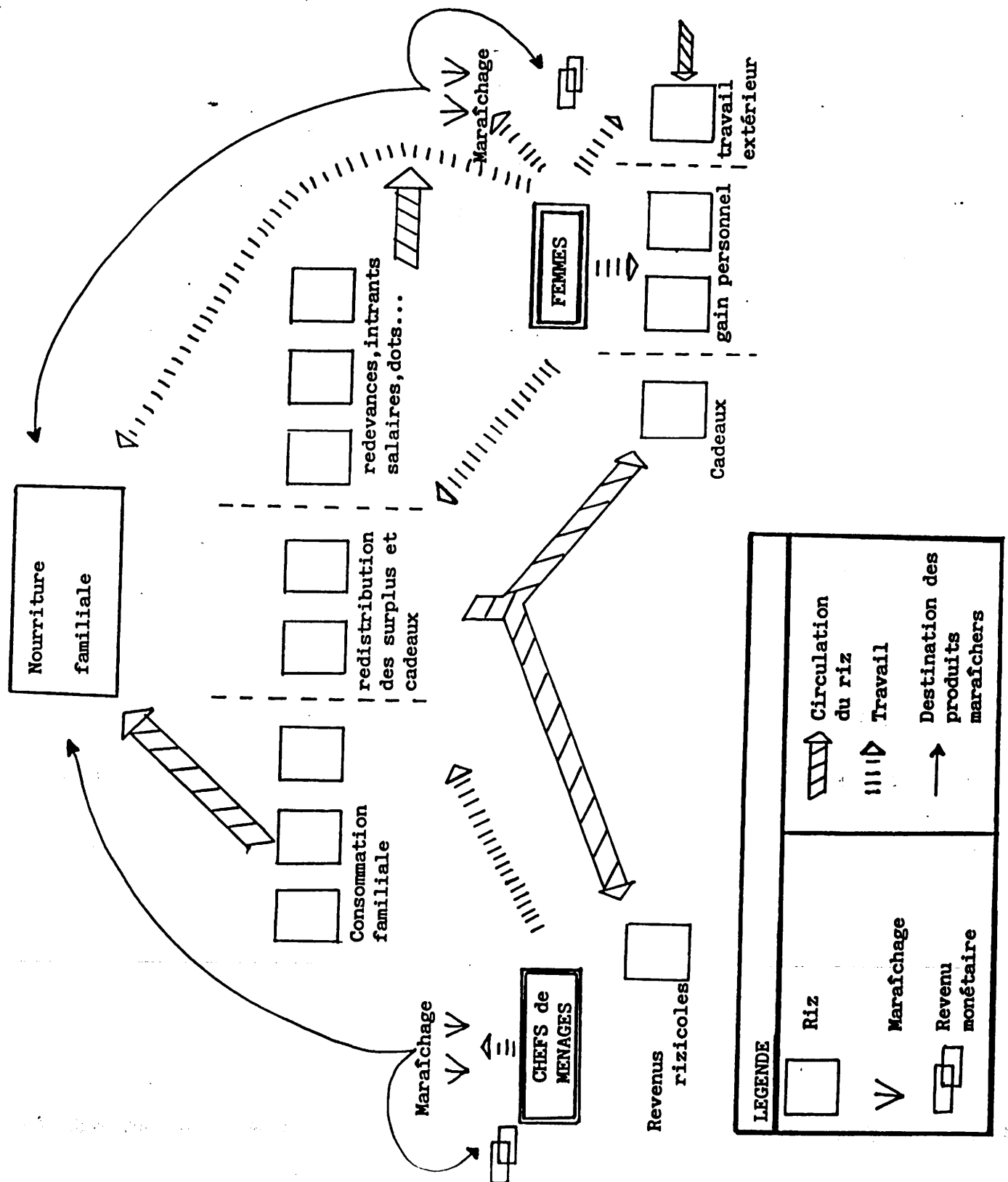
Le schéma de la page suivante (fig. 2) résume le fonctionnement général de l'unité familiale au niveau du travail et de la production agricole, ainsi que des revenus en découlant.

Les femmes interviennent à divers titres dans ces différents domaines.

Au niveau du travail, elles participent à la production céréalière familiale. Celles qui disposent d'une parcelle pratiquent le maraîchage pour elles-mêmes. Elles peuvent également aider leur mari dans ses activités maraîchères.

Même si ce n'est pas le sujet de notre étude, il faut cependant garder à l'esprit que les femmes ont la charge des tâches ménagères, et notamment de la préparation des repas.

FIG. 2 : Schéma récapitulatif du travail, de la production et des revenus agricoles dans l'unité familiale.



Les paysannes constituent leur revenu personnel à partir du travail rizicole (familial et extérieur) et éventuellement du maraîchage. Les apports monétaires du travail salarié, ainsi que des activités commerciales et de l'artisanat, viennent également compléter ces revenus.

Les revenus des femmes leur servent à subvenir à leurs besoins personnels mais également à soutenir le budget familial quand celui-ci est pris en défaut. Cela apparaît particulièrement au niveau de la fourniture de la nourriture familiale. La femme peut alors avoir:

- Soit un rôle de "fournisseur" principal, quand elle prend par exemple en charge l'achat des ingrédients pour la sauce.
- Soit un rôle de "régulateur", quand elle prend le relais du chef de famille en difficultés.

L'existence d'un budget individuel pour chaque femme lui permet de jouer un rôle dans la gestion des ressources monétaires au sein de la famille. Elle participe aux flux financiers entre les différents membres de la famille et peut même apporter son soutien au budget familial.

Même si le rôle décisionnel des femmes au niveau de l'unité de production est inexistant (ou occulté ?), il n'en ressort pas moins que la femme participe activement à de nombreux aspects du fonctionnement de l'unité familiale.

Son rôle est particulièrement important en situation de crise, où l'apport du travail et/ou des revenus féminins peut se révéler déterminant pour la survie de l'exploitation.

Cela tend donc à confirmer notre hypothèse de travail (l'analyse des situations féminines comme facteur explicatif de la "résistance" des exploitations aux conditions difficiles) et justifie la poursuite et l'approfondissement de cette étude.

Le schéma général présenté ici doit être modulé selon les types de femmes car il existe une grande variété de situations, d'où l'intérêt de la typologie élaborée comme outil d'analyse des situations féminines.

2. Bilan de l'impact du Projet Retail sur la situation des femmes

Nous allons exposer successivement l'impact du projet sur le travail et les revenus agricoles des femmes ainsi que sur la gestion des ressources de l'exploitation.

Il s'agit d'un bilan provisoire récapitulant l'état actuel de nos connaissances et qui devra sans doute être affiné par la suite.

a/ Le travail

L'intensification de la riziculture a largement augmenté la charge de travail des paysans, et en particulier des paysannes, même si le recours à la main-d'oeuvre salariée s'est généralisé (repiquage notamment).

L'attribution de terres maraîchères à toutes les familles semble avoir été effectivement suivie d'une redistribution des parcelles entre les différents membres de la famille, du moins dans la plupart des cas.

Cependant, l'activité maraîchère, qui intéresse particulièrement les femmes en raison des revenus qu'elle procure, semble souffrir du manque d'encadrement et de problèmes de commercialisation.

Le développement du travail salarié (surtout du repiquage) est une des conséquences directes de l'intensification, et semble toucher particulièrement les paysannes de la zone non réaménagée.

Cela a l'avantage de procurer un revenu en période critique (période de soudure).

b/ Les revenus

L'impact de l'intensification sur les revenus riziocoles féminins est ambigu. D'une part, les gains issus du glanage et du rebattage, activités autonomes féminines, ont largement diminué. D'autre part, l'augmentation de la production de l'exploitation retentit sur la quantité de paddy donnée en cadeau à chaque femme lors de la récolte (d'hivernage surtout), ainsi que sur la prise en charge de certaines dépenses par les hommes.

Mais globalement, les femmes se sentent léesées car c'est le revenu de leur propre travail qui a été amputé d'une part importante; elles dépendent donc maintenant davantage du bon vouloir du chef de famille pour l'obtention d'un revenu.

c/ La gestion des ressources de l'exploitation

Malgré l'augmentation de la production en zone réaménagée, il n'est pas apparu au cours de nos enquêtes des différences importantes dans la situation alimentaire des familles. Nous avons trouvé autant, sinon plus, de problèmes d'autosuffisance alimentaire en zone réaménagée qu'en zone non réaménagée. Est-ce dû à la composition de notre échantillon ? Des coûts de production élevés sont-ils en cause ? Ou bien y a-t-il une mauvaise gestion des ressources dans certaines exploitations ?

|| Finalement, l'impact du Projet Retail sur la situation des femmes présente de nombreux aspects, parfois divergents.

|| Il semble se dessiner l'évolution suivante:

|| - La riziculture intensifiée, plus performante (donc privant les femmes des "miettes" que sont les gains du glanage et du rebattage), faisant appel à de la main d'oeuvre salariée, est plus que jamais le domaine des hommes.

- L'opportunité que constitue l'attribution de terres maraîchères a été bien saisie par les femmes, et, compte tenu de l'intérêt du maraîchage pour elles, cette activité est appelée à se développer.

- Avec la deuxième phase du projet et l'extension de la zone réaménagée, la demande en main-d'oeuvre pour le repiquage va sûrement s'accroître. La pratique du travail salarié pourra encore attirer un certain nombre de paysannes, surtout dans la zone non réaménagée.

Conclusion

Bien que les femmes n'aient pas été directement concernées par les actions du Projet Retail, notre étude fait apparaître un impact certain du projet sur les situations féminines : même si la représentativité de notre échantillon n'est pas assurée, les grands traits des modifications exposées - au niveau de la participation des paysannes aux travaux agricoles et de la constitution de leur revenu notamment - sont indéniables.

Avec le début de la deuxième phase du projet et l'extension de la zone réaménagée, le rapport offre/demande de main-d'oeuvre salariée va évoluer, et il est probable que cela aura un impact sur les conditions de travail de toutes les femmes du secteur étudié, tant pour le travail familial que salarié.

Si la baisse - ou du moins la non augmentation - des revenus rizicoles féminins se confirme, il pourra y avoir recentrage du revenu autour de l'activité maraîchère, si toutefois l'intérêt économique de celle-ci n'est pas compromis par des phénomènes de surproduction. A ce titre, il semble nécessaire de réaliser une étude axée directement sur le maraîchage.

Cette évolution des revenus féminins, parallèlement à celle - probable - des revenus masculins, pourra entraîner une redistribution des postes de dépenses entre les différents membres de la famille, et la recherche d'un nouvel équilibre entre les budgets familiaux et individuels.

Le suivi de cette évolution du revenu féminin nous apparaît indispensable car nous avons vu l'importance de celui-ci quand une situation de crise survient au niveau de la famille.

Ces hypothèses sur les perspectives d'évolution de la situation des femmes dans le cadre du Projet Retail seront à vérifier par la nécessaire poursuite et l'approfondissement de l'étude engagée.

Bibliographie

* GENERALITES SUR LE MALI:

- ANDRIAMIRADO, S. (1985): "Le Mali aujourd'hui", éditions Jeune Afrique, Paris, 239 p.
- ANONYME (1984): "Le Mali", Accueil et information des Français à l'étranger, Ministère des relations extérieures, Paris, p 1 à 6.
- BRASSEUR, G. (1974): "Le Mali", la Documentation française, Paris, p 5-12.
- NOBLET, R. (1987): "Au Mali et au Niger", Hachette, Paris, p 9-133.
- SIVAKUMAR, M.V.K. ; KONATE, M. ; VIRMANI, S.M. (1984): "Agroclimatologie de l'Afrique de l'Ouest: le Mali", ICRISAT, bulletin d'information n° 19, Patancheru, décembre 1984, 294 p.

* L'OFFICE DU NIGER ET LE PROJET RETAIL:

- BELLONCLE, G. (1985): "Participation paysanne et aménagements hydro-agricoles", Karthala, Paris, p 30-53.
- COULIBALY, C. (1985): "Intérêts de classe, politique alimentaire et sujétion des producteurs: le cas de l'Office du Niger au Mali", politiques alimentaires et structures sociales en Afrique Noire, PUF, Paris, p 197-222.
- COULIBALY, C. ; PLEAH COULIBALY, C.A. (1987): "Etude préalable à la constitution d'un échantillon d'exploitations qui seront suivies dans le cadre des actions de recherche-développement", IMRAD, Bamako, 38 p.
- FRANCOIS, G. (1987): "Intensification rizicole, sécurisation foncière et organisation paysanne à l'Office du Niger: l'approche du projet Retail", Cahiers de la Recherche-Développement, n° 14-15, juin-septembre 1987, p 132-139.
- GALLAIS, J. (1980): "L'Office du Niger", Ediafric, dossier Sahel, tome 3, p 124-128.
- GENTIL, D. (1988): "Rapport de mission à l'Office du Niger - 10 au 22 octobre 1988", BDPA-SCET/IRAM/ SOFRECO, 17 p.
- GENTIL, D. ; SEBILLOTTE, M. (1988): "Rapport de mission à l'Office du Niger", Office du Niger, BDPA-SCET/IRAM/SOFRECO, Mali, 47 p.

- JANNAUD, G. (1989): "La réhabilitation de 1315 ha de riziculture au Mali sur le site du projet Retail", Afrique Agriculture, n°162, mars 1989, p 17-20.
- JOUVE, P. ; JAMIN, J.Y. (1986): "Rapport de mission au projet Retail pour la définition d'un programme de recherche-développement", CIRAD, Montpellier, 33 p.
- LE BLOAS, J. (1979): "L'Office du Niger sur la voie de la réhabilitation", Afrique Agriculture, 1° mars 1979, p 32-49.
- MAGASA, A. (1978): " Papa-commandant a jeté un grand filet devant nous", Maspéro, Paris, 159 p.
- SCHREYGER, E. (1984): "L'Office du Niger au Mali", Steiner, Wiesbaden, 394 p.
- ZOLTY, A. (1988): "Une ère nouvelle pour les grands périmètres irrigués", Afrique Agriculture, n°159, décembre 1988, p 12-17.

*** LE TRAVAIL DES FEMMES:**

- BELLONCLE, G. (1980): "Femmes et développement en Afrique sahélienne", les éditions ouvrières, Paris, 212 p.
- CORREZE, A. (1987): "Femmes paysannes d'Afrique: une rencontre", (in) le développement rural: comprendre pour agir, ORSTOM, p.97-103.
- CORREZE, A. (1988): "Rapport de mission au projet Retail-Office du Niger: impact de l'intensification rizicole sur les femmes, IRAM, décembre 1988, 65 p.
- DOUCET, M.J. & al. (1979): "La production agricole des femmes et les conditions de leur intégration dans les coopératives du Niger, IRAM, Paris, 83 p.
- DROY, I. (1985): "Femmes et projets de développement rural en Afrique sub-saharienne", Université des sciences sociales, Grenoble, 557 p.
- SANGARE, D. (1989): "Rôle des femmes dans les exploitations agricoles familiales au projet Retail", ENSUP Bamako, juin 1989, 63 p.
- TOUNKARA, A. (1987): "La place des femmes dans les exploitations familiales au projet Retail", IPR Katibougou, MALI, décembre 1987, 70 p.

ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Présentation géographique du MALI	page I
Annexe 2 : Périmètre d'irrigation de l'Office du Niger	page III
Annexe 3 : Carte du secteur Sahel	page IV
Annexe 4 : Généralités sur le Projet Retail	page V
4A : Carte de la zone réaménagée	page VI
4B : Le réseau d'irrigation	page VII
4C : Les grandes caractéristiques du projet	page VIII
4D : Plan schématique de la zone réaménagée Retail II	page IX
Annexe 5 : Typologie des exploitations	page X
Annexe 6 : Les opérations culturales de la riziculture	page XIII
Annexe 7 : Guides d'entretien	page XV
7A : Guide d'entretien femmes	page XVI
7B : Guide d'entretien chefs d'exploitation	page XVII
Annexe 8 : Composition des échantillons	page XVIII
Annexe 9 : Enquête temps de travaux	page XIX
9A : Fiche de pointage hebdomadaire	page XX
9B : Méthode de dépouillement	page XXII
Annexe 10 : Résultats d'enquête	page XXIV
Annexe 11 : Calendrier cultural maraîchage et cultures céréalières	page XXVII
Annexe 12 : Gains en paddy	page XXVIII

ANNEXE 1 : Présentation géographique du MALI

- I -

D'une superficie de 1 240 000 km², le MALI est l'état le plus vaste de l'Afrique de l'Ouest. Pays continental, il est entouré par la Mauritanie, l'Algérie, le Niger, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal.

1) RESEAU HYDROGRAPHIQUE:

Le MALI est traversé par deux grands fleuves: le SENEGAL et surtout le NIGER. Les cours d'eau permanents se concentrent exclusivement au Sud et au Centre du pays, alors que le Nord se caractérise par la présence de nombreuses vallées fossiles.

2) RELIEF:

Le modèle du pays est caractérisé par un relief plat, peu accidenté, où émergent des plateaux peu élevés (300-400 m).

Citons les 4 massifs les plus importants: le plateau Manding (altitude maximale: 794 m) à l'Ouest, le massif de Sikasso (820 m) au Sud, le plateau Dogon (777 m) au Sud-Est, et, à côté de ce dernier, le massif de Hambori (1150 m).

Au Nord du 15° parallèle (soit au Nord de Tombouctou), le relief de la région aride est façonné par les vents. Les étendues de sable sont parsemées de dunes assez élevées, orientées dans la direction du vent dominant (Est - Nord-Est).

3) CLIMAT:

Le pays comprend 4 zones climatiques:

* La zone saharienne, désertique, au Nord du 17° parallèle: cette zone couvre environ la moitié Nord du pays; les pluies y sont rares et imprévisibles.

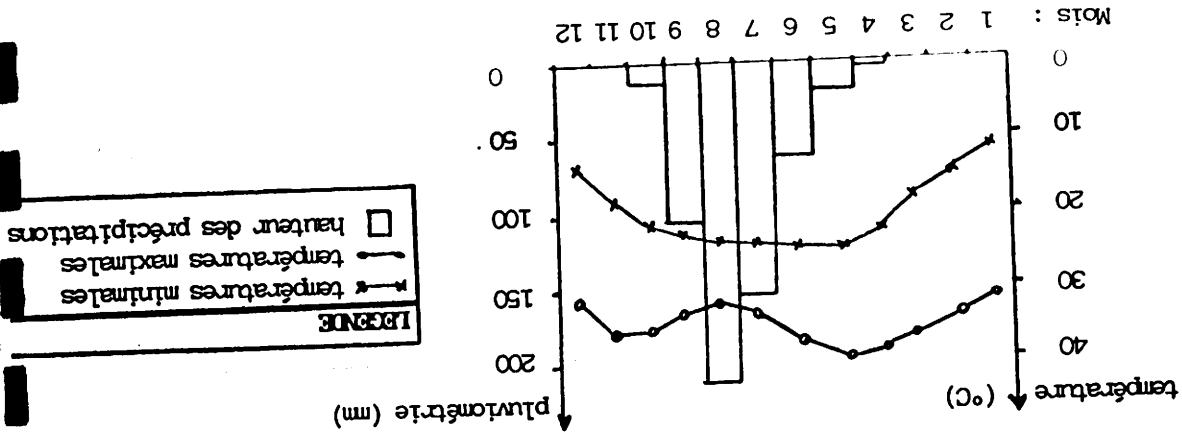
* La zone sahélienne, steppique: elle s'étend entre les 14° et 17° parallèles, avec une saison des pluies qui dure de juillet à septembre (100 à 400 mm/an).

* La zone soudanienne de savanes ouvertes: entre les 12° et 14° parallèles, elle reçoit entre 500 et 1000 mm de pluies par an, surtout de juin à octobre. C'est une zone de contact entre nomades et sédentaires.

* La zone guinéenne de savanes boisées: située entre les 10° et 12° parallèles, la saison des pluies y dure de 4 à 6 mois (1 300 mm de pluie par an en moyenne).

- Niono, zone du stage, est à environ 14° de latitude Nord. La pluviométrie moyenne annuelle est de 582 mm.

→ Diagramme température/pluviométrie de NIONO: (moyennes 1930-1980; source: ICRI SAT)



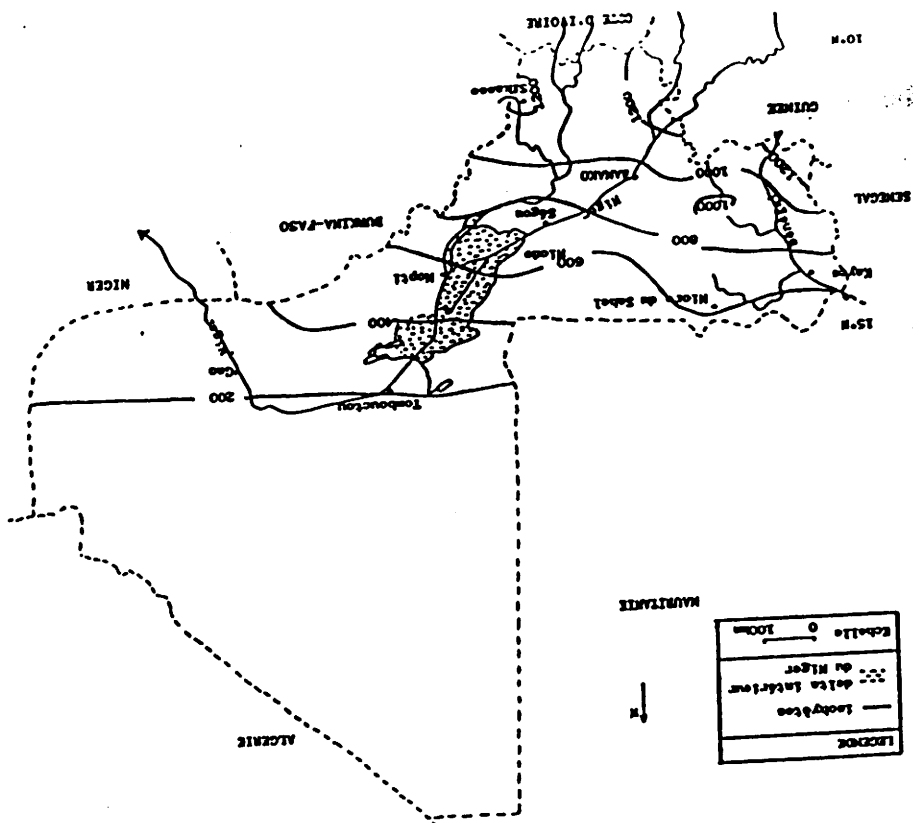
4) POPULATION:

La population du MALI est de 7,9 millions d'habitants (1984). C'est une population jeune - 50 % des Maliens ont moins de 20 ans - et peu urbanisée - 12 % des Maliens vivent dans des villes de plus de 5 000 habitants.

Répartition ethnique (principaux groupes):

- * La majorité des Maliens sont des Mandingues (42 % de la population), essentiellement à des Bambaras vivant entre Bamako et Ségou et, en moins grand nombre, des Maltinkés à l'Ouest du pays.
- * Les Soudanais (Sarakolé ou Soninké, Songhai, Dogon et Bozo) ne représentent que 20 à 22 % des Maliens. Les plus nombreux sont les Sarakolé dans le Kaarta (région de Kayes). Puis viennent les Songhai, installés le long du fleuve depuis Diré jusqu'à la frontière entre le MALI et le NIGER. Les Dogon vivent dans les falaises de Bandiagara, à l'est de Mopti. Enfin, les pêcheurs Bozo résident dans le delta intérieur entre Ké-Macina et Diré.
- * Le groupe burundisé vit au Sud du Mali. Il comprend les Sénoufo et les Mintarka, ainsi que les Bobo et les Mossi. Ce groupe représente 12 à 13 % de la population malienne.

Les plus grandes villes du pays sont: Bamako (capitale), Ségou, Mopti, Sikasso et Kayes.



ANNEXE 2 : Périmètre d'irrigation de l'Office du Niger

Le réseau hydraulique de l'Office du Niger est dépendant du barrage sur le fleuve NIGER, à la hauteur de Markala. C'est la pièce maîtresse du système, qui relève l'eau de 5,5m en amont.

A ce barrage, fait suite le canal adducteur de 8 km conduisant l'eau au "point A", avec un débit d'environ 110m³/seconde.

A partir du "point A", on trouve :

- Le canal principal du Sahel

Avec son débit d'environ 55 m³/seconde, il dessert le KALA SUPERIEUR, le KALA INFERIEUR (Niono, Molodo, N'Débougou) et le KOUROUARI.

A 25 km au Nord du "Point A", il rejoint le marigot (ou fala) de MOLODO, qui est endigué sur 63 km (bief 1) jusqu'à NIONO, en tête du casier irrigué.

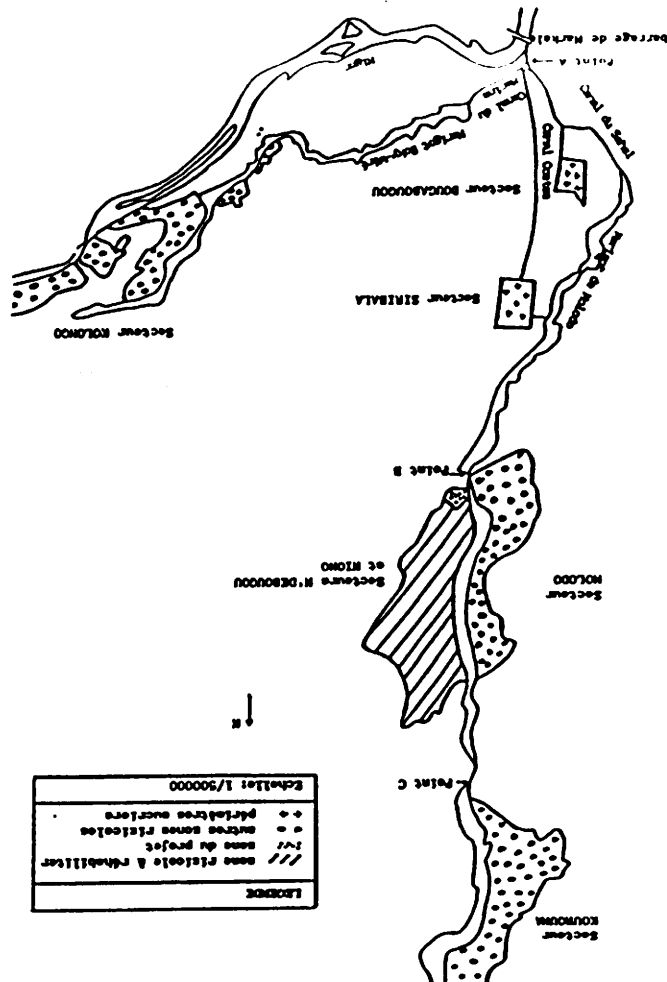
Au Nord de NIONO, ce marigot comporte un deuxième bief endigué sur 64 km, conduisant l'eau en tête du casier de KOURUMA.

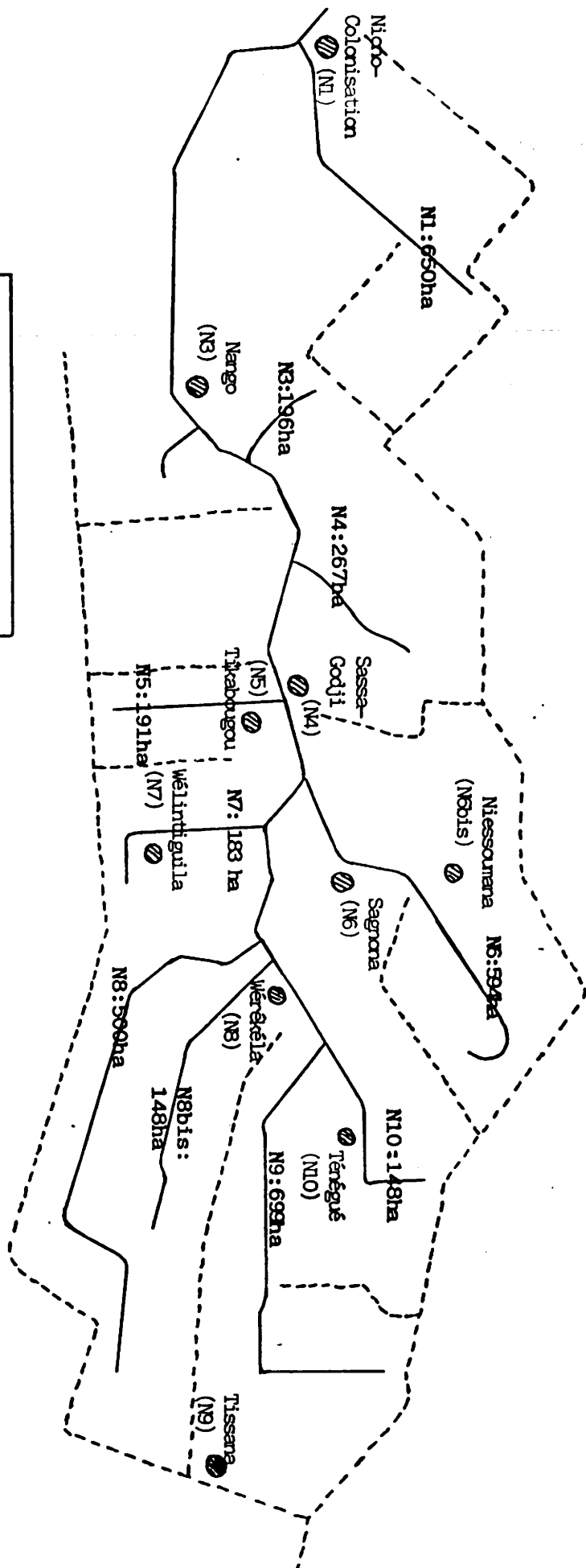
- Le canal du Macina

Avec un débit équivalent à celui du canal du Sahel, il rejoint à 20 km à l'Est du "Point A" le fala de BOKY-WERE, endigué sur 47 km jusqu'à KOLONCOTOMO, en tête du casier irrigué.

- Le canal Costes-Ingolda

C'est le dernier canal mis en exploitation en 1985. Il dessert la zone de canne à sucre de DOUCABOUCOU.





LEGENDE

— Canaux d'irrigation

- - - Drains

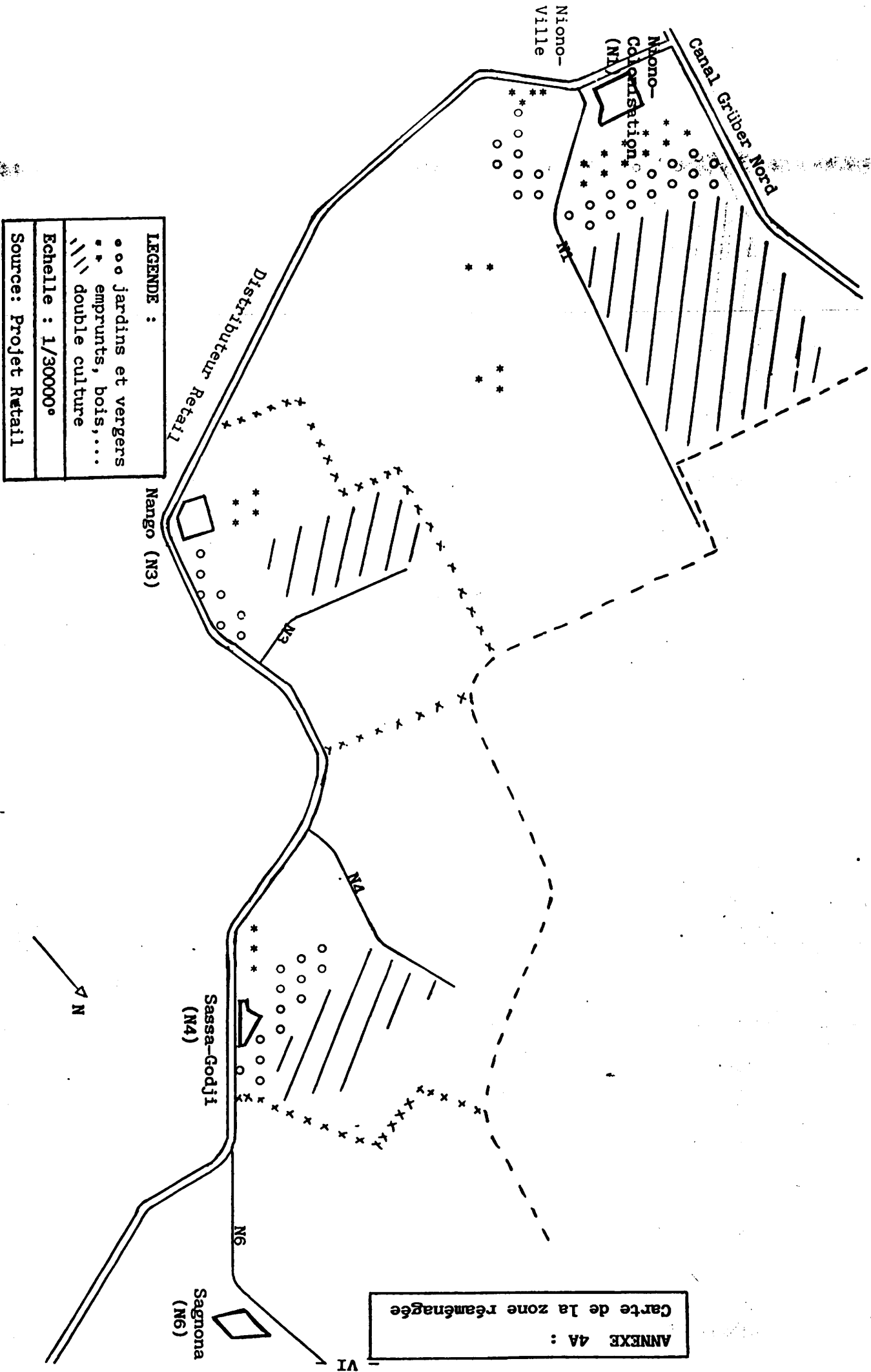
● Villages

Echelle : 1/600000°

Source: Office du Niger

ANNEXE 4 : Généralités sur le Projet Retail

- 4A : Carte de la zone réaménagée
- 4B : Le réseau d'irrigation
- 4C : Les grandes caractéristiques du projet
- 4D : Plan schématique de la zone réaménagée Retail II



- Le réseau hydraulique du secteur Sahel comprend:

- Le canal Retail :

Il dessert le secteur entier en prenant sa source à la tête morte du canal Gribet. C'est le canal primaire, appelé distributeur par la terminologie de l'Office du Niger. Il est long de 12,1 km.

- Le distributeur du Retail comprend les ramifications suivantes, dont le rôle est de conduire l'eau jusqu'à la parcelle:

- Les canaux secondaires appelés partiteurs:

Les périmètres irrigués de chaque village sont desservis par un partiteur. On les appelle de NI à N10, et ils ont donné leur nom aux villages.

- Les canaux tertiaires ou arroseurs:

Ce sont eux qui conduisent l'eau dans les casiers. C'est à partir de ces arroseurs que l'entretien et la gestion du réseau sont assurés par les paysans.

Un arroseur dessert de 20 à 25 ha.

- Les canaux quaternaires ou rigoles d'irrigation:

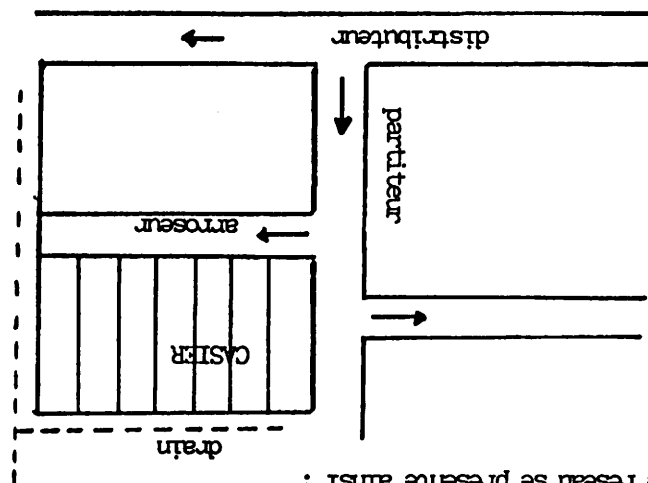
Ils conduisent l'eau directement dans les parcelles.

Leur entretien est assuré par chaque paysan.

Dans les casiers réaménagés par le Projet Retail, les rigoles quaternaires arrosent des bassins de 10 ares.

- Parallèlement à ce réseau d'irrigation, il existe un réseau de drainage dont les drains principaux se jettent dans le drain Gribet.

SCHEMATIQUEMENT, le réseau se présente ainsi :

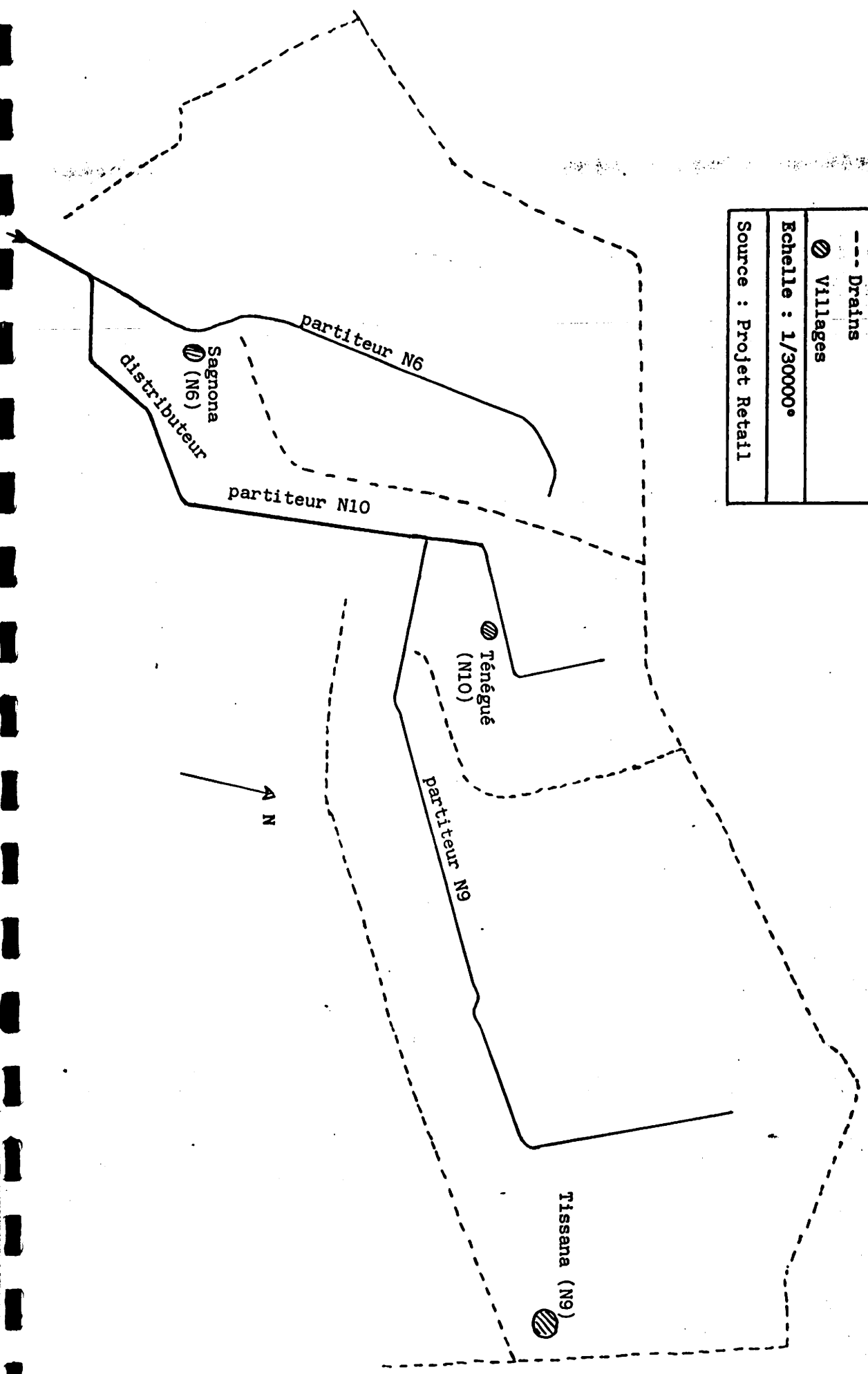


ANNEXE 4C : Les grandes caractéristiques du projet

Superficie réaménagée	: 1400 ha bruts, soit 1300 ha nets.
Réhabilitation du réseau	: Grands aducteurs, canaux et drains primaires, secondaires et tertiaires.
Nouveaux aménagements	: Rigoles quaternaires, bassins de 10 ares, planage à ± 5 cm.
Durée des travaux	: Février 1986 à juillet 1987 (Retail I).
Coût des travaux	: 2,0 millions F.CFA/ha (études, réalisation et contrôle).
Villages concernés	: Niono-Colonisation NI; Nango N3; Sassa-Godji N4 et Sagnona N6 (en partie).
Population concernée	: 300 familles, soit 4380 personnes.
Cultures et assolements	: 3 soles de culture par village (simple riziculture: 71%; double riziculture: 22%; jardins et vergers: 7%)
Attribution des terres	: * Base de 1ha/homme de 15 à 55 ans, modulée en fonction du souhait du paysan, de l'avis de l'association villageoise et de la part de double-culture choisie. * Part de double-culture libre entre 10 et 100% du total riz. * Maraîchage en fonction du total des actifs.
Intensité culturale	: 123% en moyenne.
Techniques culturales riz	: * Variétés non photosensibles à paille courte. * Repliquage. * 70 à 140 unités d'azote/ha.
Aménagement des villages	: Subventions pour magasins villageois, lavoirs et abreuvoirs, lotissement pour habitations.
Décentralisation	: Crédit (BNUA); Battage, collecte primaire, stockage; plan d'occupation des sols; gestion de l'eau et entretien.
Organisation du projet	: 5 fonctions principales : * recherche/développement * formation et organisation paysannes * gestion de l'eau et entretien du réseau * suivi-évaluation * gestion-administration.

D'après FRANCOIS, G. (1987)

LEGENDE :	
—	Canaux d'irrigation
- - -	Drains
⊙	Villages
Echelle : 1/30000°	
Source : Projet Retail	



ANNEXE 5 : Typologie des exploitations
(source: GENTIL, D.; SEBILLOTTE, M.; 1988)

TRAJECTOIRE A :

Grandes familles (bien situées socialement), population totale (PT) de 30 personnes ou +, 5 travailleurs-hommes (TH) ou +. Un objectif général est le maintien de la cohésion familiale.

A1

: Agriculture intensive avec élevage, mais les investissements nouveaux se font hors agriculture.

En zone non réaménagée, pas de main-d'œuvre salariée sauf pour la récolte; en zone réaménagée, présence systématique de main-d'œuvre salariée.

- Equipement important: + de 5 paires de boeufs
- SAU: 20 à 30 ha en zone non réaménagée, selon TH en zone réaménagée
- Elevage: + de 50 bovins.

A2

: Familles un peu moins importantes que A1.

Agriculture intensive avec élevage.

Les investissements réalisés le sont dans l'élevage que l'on veut augmenter, sans activité extra-agricole.

- Même équipement qu'en A1
- SAU de 20 à 25 ha en zone non réaménagée, selon TH en zone réaménagée
- Elevage: 30 à 50 têtes.

A3

: Familles voisines de celles de A1 et uniquement en zone réaménagée. Agriculture avec riziculture moins intensive (qui semble en difficulté)

Diversification sur le maraîchage.

- Main-d'œuvre salariée

- Equipement: - de 5 boeufs

- SAU: - de 9 ha

- Maraîchage et activité extra-agricole

- Présence variable d'élevage.

TRAJECTOIRE B :

Familles moyennes, de taille variable même à l'intérieur d'un type: PT de 8 à 30; TH de 2 à 6

B1

: Agriculture intensive fortement axée sur la riziculture, avec maraîchage. Relations avec les types C2 et C3 pour des prêts de matériel et de boeufs.

- Main-d'œuvre salariée en zone réaménagée

- Equipement: 3 à 4 boeufs en zone non réaménagée, + de 5 en zone réaménagée

- SAU: 10 à 16 ha en zone non réaménagée; + de 5 ha en zone réaménagée

- Elevage: 10 à 12 bovins.

B2

: Recherche de la stabilité de la production vivrière en minimisant le crédit auprès de l'Office (incertitude des résultats).

Revenu complété par des petites activités para-agricoles ou extra-agricoles.

- Faible équipement

- SAU: 10 à 16 ha en zone non réaménagée; + de 3 ha en zone réaménagée

- Un peu d'élevage spéculatif (petits ruminants).

- B3 : Intensification de la riziculture (rendements supérieurs à la moyenne) et développement des activités extra-agricoles.
- Equipement récent, abondant
 - SAV: 9 à 15 ha en zone non réaménagée; + de 3 ha en zone réaménagée
 - Absence d'élevage
 - Maraîchage réalisé en commun.
- B4 : Avec une situation structurelle voisine de celle de B1, difficultés à réussir l'intensification que suppose l'aménagement.
- Recherche de compensations dans le maraîchage et réduction de l'élevage et des cultures pluviales.
- Uniquement en zone réaménagée.

TRAJECTOIRE C :

Familles de plus petite taille, variable même à l'intérieur d'un type. Certaines sont issues de l'éclatement d'une grande ou moyenne famille. PT de 2 à 19; TH de 1 (voire 0) à 3.

- C1 : Observé uniquement en zone réaménagée.
- Accroissement des revenus par une bonne gestion des ressources monétaires et par la diversification des activités, tout en intensifiant correctement la riziculture.
- Bon équipement par rapport à la SAV et au nombre de TH.
 - SAV de + de 2 ha.
 - Maraîchage et activités para-agricoles.
 - Situation économique qui s'améliore.

- C2 : Observé uniquement en zone non réaménagée.
- Recherche de l'autosuffisance alimentaire.
- SAV de - de 6 à 7 ha
 - Sous-équipe: 1 paire de boeufs
 - Maraîchage surtout vivrier
 - Situation économique fragile mais pas de dettes.
- C3 : Petites familles d'installation récente, à la suite de l'éclatement d'une grande famille, dont les objectifs sont identiques à ceux de C2.
- Vieux en post-retraite, dont l'objectif est de survivre.
- Pas d'équipement ni de boeufs
 - SAV de 2 à 3 ha en zone non réaménagée; - de 1,5 ha en zone réaménagée
 - Situation économique difficile (dettes).

TRAJECTOIRE D :

Ce sont les "non-résidents" et ceux qui, tout en étant résidents, ont une activité économique para-agricole leur assurant la majeure partie de leur revenu.

- D1 : Uniquement en zone réaménagée.
- Recherche d'un revenu maximum à partir de la riziculture et du maraîchage, en intensifiant et en investissant.
- SAV de 1 à 3 ha.

- D2 : En zone réaménagée et non réaménagée.
- Riziculture pour l'autosubsistance en intensifiant le moins possible.
- SAV de 3 à 5 ha en zone non réaménagée; selon TH en zone réaménagée.

Cette typologie s'étant révélée trop complexe et trop détaillée pour notre étude des situations féminines, nous l'avons utilisée pour répartir les exploitations en deux catégories:

- Les exploitations en "bonne santé" économique, qui appartiennent aux types A1, A2, B1, B3, C1, et D1.

- Les exploitations en difficultés, où nous avons classé les types A3, B2, B4, C2, C3 et D2.

ANNEXE 6 : Les opérations culturales de la riziculture

(source: Projet Retail, volet recherche/développement)

PREPARATION DU SOL :

- Pré-irrigation : Généralement effectué avec un seul attelage (1 charue et 2 boeufs) et le concours de 3 personnes, de mi-juin à mi-juillet le plus souvent en simple-culture, entre fin juillet et fin août en double culture.
- Faucardage : Consiste à enlever manuellement à la faucille les pieds de riz restés en terre.
- Herbage : Cette opération de reprise du labour se fait en un seul passage. Elle n'est pas toujours effectuée.
- Planage : Il est effectué à la daba, mais n'est pas systématique.
- Digueuses : Une remise en état des diguettes peut être effectuée avant la culture .

REPIQUAGE :

- Répiquière : Le semis se fait à la volée, avec des semences en général pré-germées, dans le champ du paysan ou dans la pépinière regroupée.
- Arrachage et transport : L'arrachage des plants est manuel. Le transport se fait avec des moyens variés: calèbasse, seau, vélo, charrette....
- Repiquage : Toujours manuel.
- En simple-culture, il s'effectue le plus souvent entre mi-juillet et mi-août; en double-culture, entre début août et mi-septembre.

ENTRETIEN :

- Irrigation
- Dérivage : Toujours manuel. Certains paysans ne l'effectuent pas et luttent contre les adventices en maintenant une forte lame d'eau dans la parcelle.
- Fertilisation : Toujours manuelle.
- En engrais de fond, tous les paysans utilisent le phosphate d'ammoniaque . En couverture, l'urée est systématiquement utilisée.

CARDONNAGE :

Effectué seulement s'il y a des oiseaux.

RÉCOLTE - BATTAGE :

- Récolte ou moisson : Elle est faite à la faucille (coupe à environ 20 cm du sol). Les gerbes sont laissées sur les chaumes, pour les protéger de l'humidité.
- Mise en moyettes : Opération manuelle. Le riz coupé est placé verticalement, épi vers le haut. La moyette est recouverte de chaumes pour la protéger contre les oiseaux.
- Mise en gerbier : Regroupement des moyettes avant le battage.
- Battage : Il est normalement effectué par une des batteuses VOTEX de l'association villageoise, mais certains paysans font du battage manuel en début de récolte (pour assurer la soudure) ou dans la zone de double-culture si la batteuse tarde trop.
- Vannage : Il est effectué par les femmes, à la sortie de la batteuse.
- Rebattage : Récupération par tri du paddy parti avec la paille à la sortie de la batteuse. Opération effectuée par les femmes.
- Glanage : Ramassage du paddy laissé dans les champs, après la récolte. Opération effectuée par les femmes.
- Transport : En sacs par charrettes.
- Stockage : En sacs ou en greniers.

ANNEXE 7 : Guides d'entretien

- 7A** : Guide d'entretien femmes
7B : Guide d'entretien chefs d'exploitation

ANNEXE 7A : Guide d'entretien femmes

- Travaux riziicoles auxquels elle participe.
- Gains en paddy (quantités précises) à l'hivernage 1988 et à la contre-saison 1989
 - . par son travail
 - . obtenus en cadeau.

Les gains varient-ils d'une année sur l'autre ? En fonction de quoi ?

- Utilisation du paddy gagné

Lui reste-t-il du paddy de la dernière récolte ?

Que va-t-elle en faire ? Qu'a-t-elle fait de ce qu'elle a vendu ?

- Maraîchage

A-t-elle une parcelle ? Comment l'a-t-elle obtenue ?

Que cultive-t-elle ? Est-ce pour la vente ou l'autoconsommation ?

Se fait-elle aider pour les travaux ? Par qui ? En contre-partie de quoi ?

Son mari a-t-il une parcelle de maraîchage ? L'aide-t-elle ? En contre-partie de quoi ?

Garde-t-il des produits pour l'autoconsommation ?

- Culture pluviale

La famille fait-elle de la culture pluviale ?

Y participe-t-elle ? Qu'y gagne-t-elle ?

- Autres activités : commerce; élevage; artisanat; travail salarié.

- Alimentation familiale:

Consomment-ils du mil? Quand ? Qui décide ? Comment se le procurent-ils ?

Y a-t-il assez de céréales dans le grenier familial pour faire la soudure cette année ?

Comment le sait-elle ?

Que va-t-il se passer s'il n'y a pas assez ?

Qui paye le "condiment" ? Rajoute-t-elle des ingrédients ? Avec quoi les achète-t-elle ?

Qui fournit le bois ?

- Décisions:

Qui prend les décisions dans la famille? En ce qui concerne le travail ? En ce qui concerne la famille ?

Y a-t-il des concertations ?

- Revenu agricole familial:

Comment est utilisé le paddy récolté ?

Une partie est-elle distribuée aux hommes de la famille ?

Comment les hommes subviennent-ils à leurs besoins personnels ?

- Flux financiers :

Si elle manque d'argent, à qui peut-elle en demander ?

Si son mari manque d'argent, à qui en demande-t-il ?

NB : Ce guide d'entretien résume les thèmes abordés lors de nos enquêtes. L'ordre et la formulation des questions ont été variables selon les entrevues, ainsi que l'approfondissement ou la vérification de certains points.

ANNEXE 7B : Guide d'entretien chefs d'exploitation

- Main d'oeuvre féminine :

A quelles activités agricoles les femmes de l'exploitation participent-elles ? Toutes les femmes ou lesquelles en particulier ?

Qui leur demande ?

Dans quels cas sont-elles dispensées ?

- Main-d'oeuvre salariée :

Emploie-t-il de la main d'oeuvre salariée ? Pour quels travaux ?

Opinion sur le travail effectué par les salariés par rapport au même travail effectué par la famille.

Qui sont les salariés qu'il emploie ? (origine-sexe)

Combien les paye-t-il ?

Si les salaires augmentent, pourra-t-il continuer d'employer des salariés ? Pourquoi ?

- Culture pluviale :

A-t-il des terres de culture pluviale ?

Sont-elles cultivées cette année ? Par qui ?

Ont-elles été cultivées les années précédentes ?

Si arrêt, pourquoi ? Va-t-il reprendre ? Qui y travaillera alors ?

Organisation de la culture par rapport à la riziculture .

- "Rémunération" de la famille

Les hommes reçoivent-ils quelque-chose après la récolte ? Et les femmes ?

Y a-t-il des changements d'une année sur l'autre ? Pourquoi ?

- Utilisation du paddy et des autres produits récoltés

Quelles sont les différentes destinations du paddy récolté ? Des produits maraîchers ?

Quelles sont les principales dépenses de la famille ?

- Gestion des ressources familiales

Qui garde l'argent de la famille ?

Qui décide des dépenses à effectuer ?

Qui distribue le riz pour la consommation familiale ? Qui paye pour le "condiment" ? Combien ?

NB : Selon les enquêtes, d'autres thèmes ont également été abordés, notamment pour vérifier et recouper les informations fournies par la femme, quand cela nous a paru nécessaire .

ANNEXE 8 : Composition des échantillons

→ **Echantillon chefs d'exploitation : répartition selon les villages et les types d'exploitation**

exploitations	A1	A2	A3	B1	B2	B3	B4	C1	C2	C3
villages										
N1			1	1		1		1		
N4					1		1		1	1
N5	1					1			1	
N8		1							1	1

Répartition selon le critère exploitation performante (+) ou non performante (-) :

	N1	N4	N5	N8
+	3	0	2	1
-	1	4	1	2

→ **Echantillon temps de travaux féminins :** répartition de l'échantillon selon les villages et les types de femmes

	N1	N4	N5	N8
Type A	0	0	0	0
Type B	2	0	1	0
Type C	0	3	1	0
Type D	2	1	0	1

ANNEXE 9 : Enquête temps de travaux

- 9A : Fiche de pointage hebdomadaire**
- 9B : Méthode de dépouillement**

**ANNEXE 9A : Fiche de pointage hebdomadaire
(enquête temps de travaux)**

Les temps de travaux des 11 femmes de l'échantillon ont été suivis par l'intermédiaire d'une fiche de pointage hebdomadaire composée de dessins, donc compréhensible par des personnes analphabètes .

Les 5 dessins (cf page suivante) correspondent chacun à un moment de la journée, représentant les différents horaires possibles de départ au champ et de retour au village.

- * Le dessin 1 indique le départ tôt le matin avec les hommes.
- * Le dessin 2 correspond au départ après la préparation du repas, pour porter le plat aux hommes travaillant au champ. C'est le cas de la femme de cuisine.
- * Le dessin 3 représente le départ au champ après le repas pris à la maison. Cela correspond à peu près au même horaire que le cas précédent, mais c'est ici l'attitude d'une femme qui n'est pas de cuisine.
- * Le dessin 4 montre le retour en milieu d'après-midi pour préparer le repas -cas de la femme de cuisine - ou en même temps que celle-ci.
- * Sur le dessin 5, on voit le retour des champs avec les hommes (vers la tombée de la nuit).

Ces différents dessins ont été conçus selon le graphisme de la méthode GRAAP (Groupe de Recherche et d'Appui pour l'Autopromotion Paysanne).

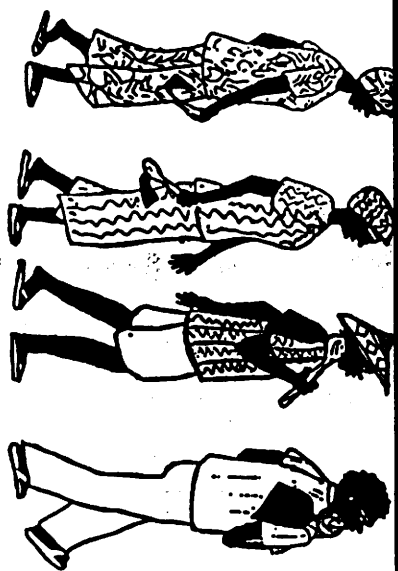
Après une phase de test auprès de quelques femmes, la fiche de pointage a été présentée aux paysannes de notre échantillon , et n'a pas posé de gros problèmes de compréhension.

Pour le pointage, la fiche présente 7 colonnes en face de chaque dessin, ce qui correspond à une semaine d'enregistrements.

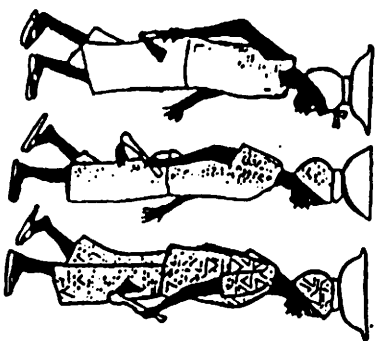
Les femmes indiquent chaque jour le moment de leur départ au champ et de leur retour à la maison en cochant les cases correspondantes.

Nous avons distribué ces fiches à jour fixe chaque semaine, au cours d'une rencontre de durée variable avec chaque femme.

Au cours de cet entretien, nous reprenons la fiche de la semaine écoulée pour vérifier l'exactitude des renseignements et obtenir des précisions sur la nature des travaux effectués.



(dessin 1)



(dessin 2)

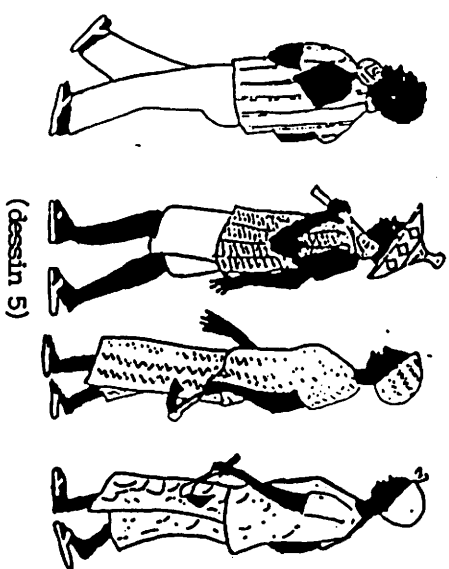


(dessin 3)

FICHE DE POINTAGE HEBDOMADAIRE (réduction)
de l'enquête temps de travaux .



(dessin 4)



(dessin 5)

ANNEXE 9B : Méthode de dépouillement

→ LE SYSTEME DES JOURNEES-TYPES:

Nous avons fixé des horaires correspondant aux différents moments représentés sur la fiche de pointage, en fonction des dires des femmes et de nos propres observations.

Ces horaires déterminent des durées approximatives des différents types de journées de travail. Celles-ci sont récapitulées dans le tableau suivant:

départ retour	tôt le matin	après la préparation du repas ou après le repas
milieu d'après-midi	6 heures	1h30 si pas de travail 4h si travail
tombée de la nuit	8 heures	6 heures

Pour les femmes de cuisine qui portent le plat au champ et reviennent préparer le repas du soir, deux possibilités ont été rencontrées:

- * Soit elles portent le plat et reviennent sans prendre part aux travaux .
- * Soit elles restent quelques heures au champ et participent aux travaux en cours.

Dans le premier cas, le temps de travail a été évalué à 1h30; dans le deuxième cas à 4 h.

Nous avons ainsi réalisé un système de journées-types (de 1h30, 4h, 6h et 8h), qui nous sert d'outil d'analyse pour l'étude de la structuration des temps de travaux des femmes.

→ LES VARIABLES CALCULEES : (utilisées pour la typologie-cf mémoire p.47)

A partir des enregistrements quotidiens , nous avons calculé deux variables pour chaque femme:

- * L'horaire quotidien moyen de travail agricole pendant la période de suivi:

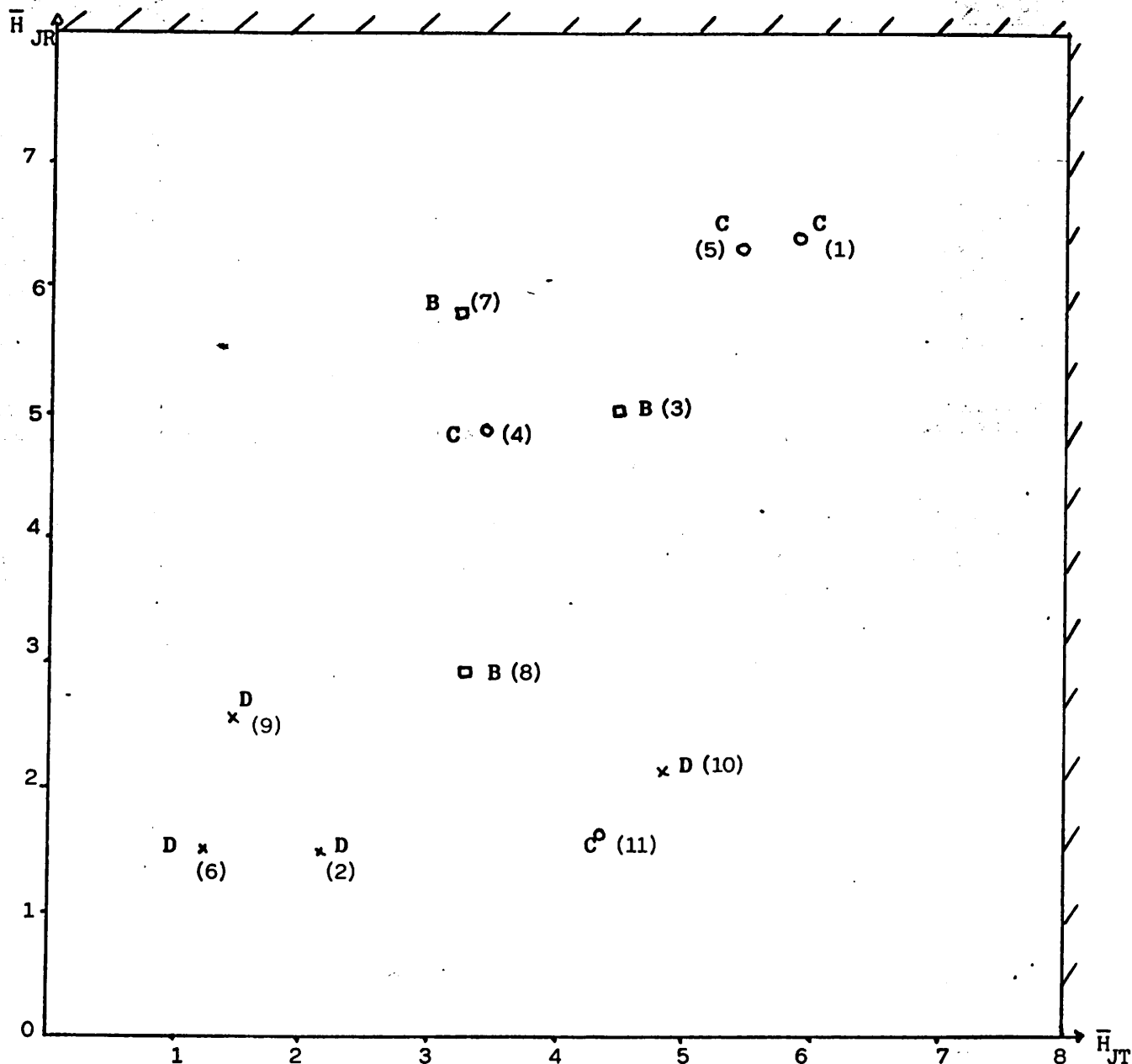
$$\bar{H}_{JT} = \frac{\text{total des heures enregistrées}}{\text{nombre de jours d'enregistrement}}$$

- * L'horaire quotidien moyen de travail rizicole familial pendant la période de mobilisation de la femme:

$$\bar{H}_{JR} = \frac{\text{total des heures enregistrées sur riz familial}}{\text{nombre de jours de travail rizicole familial}}$$

Pour chaque femme, nous avons porté ces deux variables sur le graphique

$$\bar{H}_{JR} = f(\bar{H}_{JT}) \quad , \text{ cf page suivante .}$$



Une première observation de ce graphique montre que les différents types de femmes ne sont pas parfaitement regroupés en fonction des horaires de travail.

Nous avons donc cherché des explications dues à la durée limitée des enregistrements à ces différences.

* Les femmes D se distinguent par un $\bar{H}_{JR}$ faible (inférieur à 3). Elles sont peu mobilisées pour la riziculture familiale.

Une de ces femmes a pourtant un $\bar{H}_{JT}$ élevé: elle pratique de manière soutenue une activité agricole hors de l'exploitation familiale (maraîchage et travail salarié).

Les trois autres ont un $\bar{H}_{JT}$ faible: elles se consacrent peu aux activités agricoles.

* Les femmes C ont toutes un $\bar{H}_{JT}$ de plus de 3,5. La pratique ou non du repiquage familial engendre des différences selon l'axe $\bar{H}_{JR}$. Le repiquage n'est pas pratiqué dans la famille 11 (la femme s'engage régulièrement comme repiqueuse salariée). La femme 4 ayant été malade sur une partie de la période, on peut considérer que son $\bar{H}_{JT}$ est sous-estimé.

* Les femmes B sont en situation centrale sur le graphique: $\bar{H}_{JR}$ et $\bar{H}_{JT}$ moyens. Le repiquage débutait pour la famille 8 fin août: le $\bar{H}_{JR}$ de cette femme ne reflète pas l'ensemble de son travail de repiquage. Son $\bar{H}_{JT}$ est semblable aux 2 autres: elle a fait du maraîchage.

ANNEXE 10 : Résultats d'enquête

→ T1 : Prise de décision parmi les hommes de la famille (19 réponses)

	N1	N4	N5	N6	N8
chef d'exploitation seul	1	1	1	0	0
discussion -	3	2	6	1	4

→ T2 : Main-d'oeuvre salariée pour le repiquage (10 réponses)

	N1	N4	N5
oui	4	3	2
non	0	1	2

→ T3 : Si hausse des salaires de repiqueurs (9 réponses)

	N1	N4	N5
repli sur main d'oeuvre familiale	1	2	0
emploi de salariés	2	1	0
sans réponse	1	0	2

→ T4 : les travaux des femmes au niveau du repiquage (15 réponses)

	N1	N4	N5	N6
arrachage-transport-repiquage	2	0	1	0
arrachage-transport	6	1	0	0
transport	0	2	0	0
arrachage	0	2	0	1

→ T5 : Culture pluviale (44 réponses)

	N1	N4	N5	N6	N8
jamais fait	4	5	3	1	11
arrêté	3	2	3	1	4
pratiqué actuellement	3	1	3	0	0

→ T6 : Organisation de la culture pluviale (7 réponses)

	N1	N4	N5
semis ou récolte	0	0	1
semis et récolte	2	0	1
tout l'hivernage	1	1	1

→ T7 : Participation des femmes à la récolte (45 réponses)

	N1	N4	N5	N6	N8
mise en moyette et gerbier - vannage	8	7	7	1	15
vannage seulement	2	1	3	1	0

→ T8 : Main-d'oeuvre pour le rebattage (38 réponses)

	N1	N4	N5	N6	N8
famille	1	3	1	1	3
salariées	8	0	4	1	4
variable	0	3	3	0	6

→ T9 : Accès aux terres de maraîchage (45 réponses)

	N1	N4	N5	N6	N8
oui	7	8	9	1	7
non	3	0	1	1	8

→ T10 : Aide intrafamiliale pour le maraîchage (27 réponses)

	zone réaménagée	zone non réaménagée
pas d'entraide	7 cas , dont 5 emplois de salariés.	5 cas dont 1 emploi de salarié.
aide à sens unique	3 cas	3 cas
aide réciproque	2 cas	7 cas

→ T11 : Destination des produits de maraîchage (32 réponses)

	N1	N4	N5	N6	N8
autoconsommation et vente	5	6	6	1	5
autoconsommation seule	0	2	0	0	1
vente seule	2	0	3	0	1

→ T12 : Travail salarié (10 réponses positives)

	N1	N4	N5	N6	N8
femmes faisant du travail salarié	0	2	5	2	1

→ T13 : Riz ou mil ? (36 réponses)

	N1	N4	N5	N6	N8
riz uniquement	0	1	0	0	0
alternance riz/mil	5	3	8	1	5
mil en soudure	3	2	2	1	5

→ T14 : Problèmes de soudure en 1989 (41 réponses)

	N1	N4	N5	N6	N8
oui	3	4	4	1	4
non	3	2	5	1	6
ne sait pas	3	1	1	0	3

→ T15 : Fourniture des condiments (38 réponses)

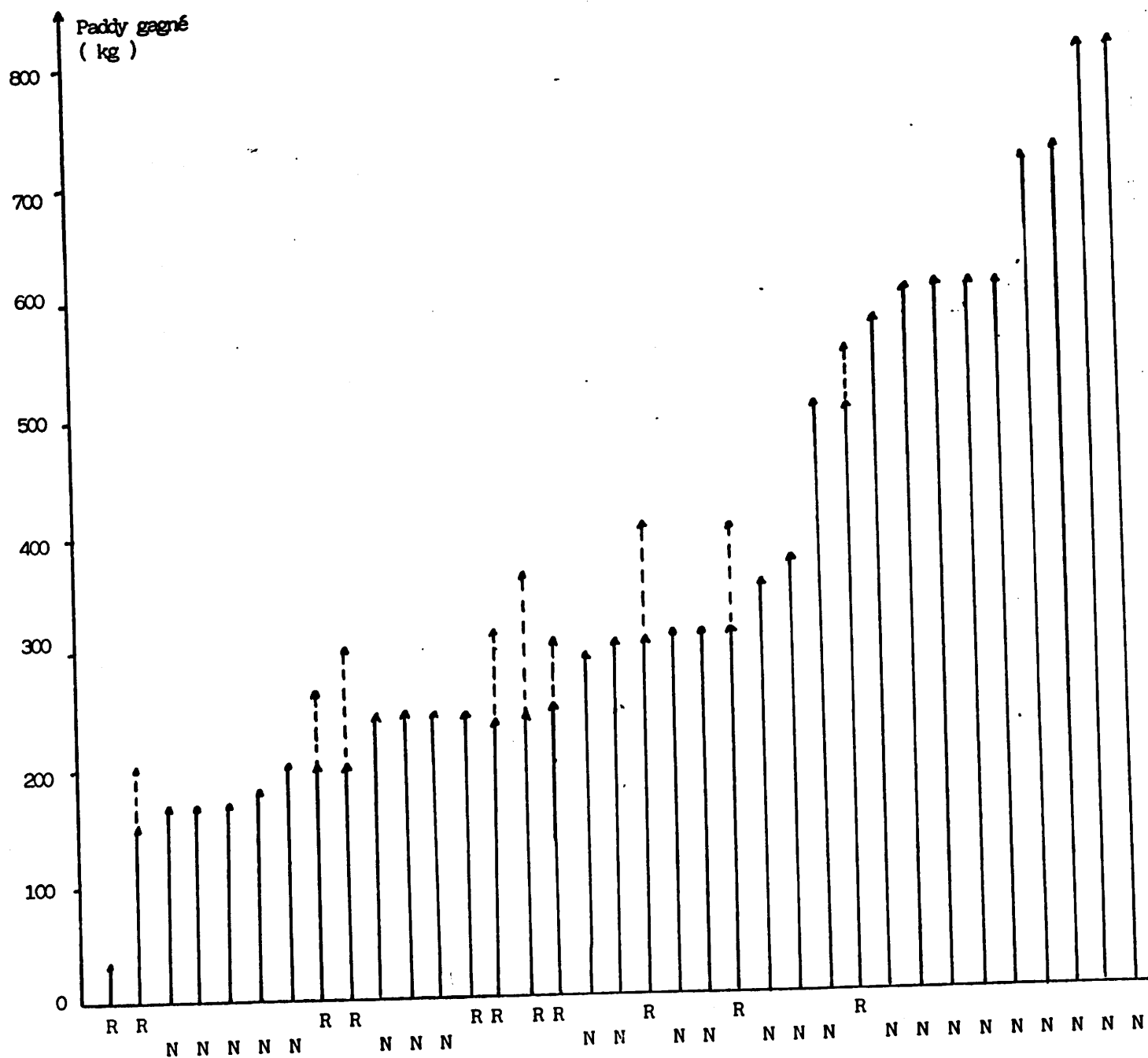
	N1	N4	N5	N6	N8
hommes seuls	5	2	4	0	4
femmes seules	0	0	1	0	4
les deux	4	5	4	2	3

ANNEXE 11 : Calendrier cultural maraîchage et cultures céréalières

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
RIZ	/ / /		/ /			/ / / /	/ / / /	/ / /			/ / /	/ / /
MIL							*	*			/ /	/
TOMATE	/ / /		/ / / /	/ / / /	/ / / /						0 0 0	0 0 0
OIGNON	/ / /	/ /	/ / / /	/ / / /	/ / / /						0 0 0 0 0	0 0 0 0 0
AIL				/ / / /	/ / / /	/ / / /		/ / /			/ / /	
PATATE DOUCE			/ /	/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / /		
GOMBO			* * *	/ / / /	/ / / /	/ / / /	****					0 0 0
CHOU POMME	/ / /			/ / /	/ / /	/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / / /			0 0 0
AUBERGINE TRADITIONNELLE	/ / /			/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / / /		
MAIS							* * *	/ / / /	/ / / /	/ / / /		0 0
PIMENT	/ / /		/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / /		

LEGENDE :	
0 0	pépinère
* *	semis
/ /	repiquage
/ /	récolte

ANNEXE 12 : Gains en paddy (données individuelles)



LEGENDE

- R femme de la zone réaménagée
- N femme de la zone non réaménagée
- gain de l'hivernage 1988
- gain de la contre-saison 1989

Echantillon de 35 femmes (11 en zone réaménagée et 24 en zone non réaménagée)